



**LE BOIS, ÇA NOUS FAIT FAIRE  
DES ÉCONOMIES SUR TOUT,  
SAUF SUR LE BEAU.**

STÉPHANIE MAURIER  
MAIRE INSPIRÉE

LA LETTRE **B**  
LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 27 / automne 2018

Économique, esthétique, durable... et écologique, le bois est un isolant optimal pour le bâtiment. Pas étonnant qu'il devienne le meilleur allié de nombreuses collectivités.

Découvrez tout le potentiel du bois sur [franceboisforêt.fr](http://franceboisforêt.fr)



POUR MOI, C'EST  
**LE BOIS**

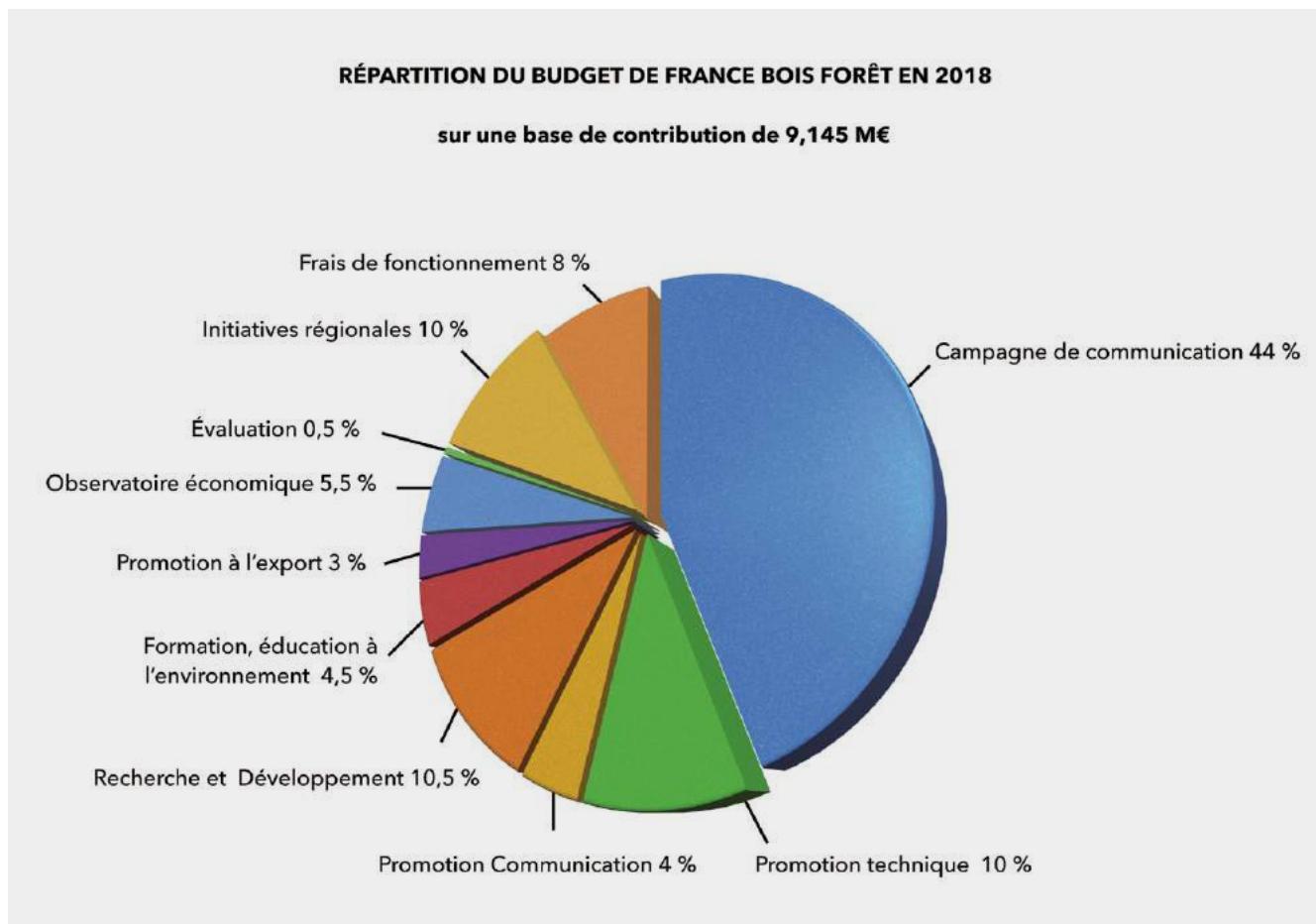


Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

**La Lettre B** est le magazine d'information de la filière forêt-bois donnant un aperçu des programmes réalisés grâce aux financements directs et indirects de la CVO\*.

Les contributeurs prennent connaissance des actions réalisées dans l'intérêt de la filière forêt-bois.

**La date d'exigibilité des CVO est fixée au 30 avril de chaque année. Celle-ci passée, tous les assujettis qui ne seraient pas à jour s'exposent à des procédures de recouvrement par moyens pré-judiciaires et judiciaires, conformément aux dispositions des articles L.632-6 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime. Tous les détails sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)**



\* CVO : Contribution Volontaire Obligatoire, Arrêté du 20.12.2016, publié au *Journal Officiel* le 01.01.2017 pour la période 2017-2019

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 22 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



Essences de bois de pays. Photo : Atlarbois

<b>4 COMMUNICATION</b> <b>« Pour moi, c'est le bois » : bilan d'un an de campagne</b> En septembre 2017, France Bois Forêt lançait l'importante campagne stratégique de communication et de mobilisation nationale « Pour moi, c'est le bois ». Objectifs : augmenter en volume la consommation de bois en France et accroître les parts de marché pour la production domestique. Bilan chiffré après une année.	<b>29 GESTION FORESTIÈRE</b> Les frênes sous observation avec Chalfrax
<b>9 ÉVÉNEMENT</b> Un réseau à l'université	<b>32 CONSTRUIRE</b> Quand Arbre porte ses fruits
<b>10 FRANCE BOIS RÉGIONS : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017</b>	<b>35 FORMATION</b> Attirer les jeunes vers la filière forêt-bois
<b>18 GESTION FORESTIÈRE</b> Renouveler la forêt française : une nécessité	<b>36 INNOVATION</b> Moderniser les échanges entre professionnels grâce à la chaîne numérique
<b>22 POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050</b>	<b>40 GESTION FORESTIÈRE</b> Dynamiser sa gestion avec <i>laforetbouge.fr</i>
<b>26 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b> Quand le pin français résiste	<b>42 ÉVÉNEMENT</b> Festival de la forêt et du bois, 3 <sup>e</sup> édition Une façon originale de se rapprocher du grand public et d'expliquer un savoir-faire
<b>27 RÉGLEMENTATION</b> Débroussailler pour se protéger du feu	<b>44 RENCONTRE</b> Entretien avec Michel Druilhe, président de France Bois Forêt La CVO : l'or vert au service de la filière
	<b>46 CVO – COURRIER DES CONTRIBUTEURS</b>



**ÉDITEUR :** FRANCE BOIS FORÊT - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - [FRANCEBOISFORET.FR](http://FRANCEBOISFORET.FR) **SERVICE GESTION CVO :** 03 28 38 52 43  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** MICHEL DRUILHE - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :** JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, ERIKA VÉRON **RÉALISATION :** ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION :** FRÉDÉRIQUE IMBS **MAQUETTE :** DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :** DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION :** 2 RUE DU ROULE - 75001 PARIS - TÉL. : 01 42 21 89 78 - FAX : 01 42 21 88 44 - [D.CHATELAIN@LA-LETTRE-B.COM](mailto:D.CHATELAIN@LA-LETTRE-B.COM)  
**PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION :** AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR PARTICIPE À LA PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VERT - *LA LETTRE B* EST IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC  
**TIRAGE :** 25 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL :** 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2018 **CRÉDIT PHOTO COUVERTURE :** TBWA-FRANCE BOIS FORÊT

CE NUMÉRO DE *LA LETTRE B* COMPORTE UNE AFFICHE DU FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS



**POUR MOI, C'EST  
LE BOIS**



Photo : Atlantibois

## « Pour moi, c'est le bois » : bilan d'un an de campagne

Pour en savoir plus :  
[franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

### PROGRAMME

Réf. FBF : 17PC783  
Budget FBF : 2 M€

En septembre 2017, France Bois Forêt lançait l'importante campagne stratégique de communication et de mobilisation nationale « Pour moi, c'est le bois ». Objectifs : augmenter en volume la consommation de bois en France et accroître les parts de marché pour la production domestique. Bilan chiffré après une année.



## La télévision



► Le film de la campagne

La télévision reste le média le plus puissant et le plus efficace pour asseoir le spot 30" et le message de la filière. Trois chaînes généralistes, France 2, France 3 et France 5, et une chaîne d'information en continu, BFM TV, ont été retenues. « *Nationales et institutionnelles, les chaînes de France Télévisions correspondent à l'esprit de France Bois Forêt*, explique Henry de Revel, responsable de programmes chez France Bois Forêt, qui a géré les plans médias. Quant à BFM TV, c'est la chaîne d'information en continu la plus regardée en France. » À cela s'ajoute la forte implantation de France 3 en régions, un relais de proximité pour communiquer dans les territoires forestiers.

Démarrée le 9 avril 2018 pour France Télévisions et le 2 mai pour BFM TV, la campagne télévisuelle s'est terminée le 31 mai, avec un plan de renfort France Télévisions sur la période du 22 au 31 mai, en soutien du Carrefour international du bois. Les performances des trois chaînes nationales sont bonnes et, plus particulièrement, sur les décrochages locaux et sur les écrans après 20 h. BFM TV reste une des chaînes les plus puissantes de la TNT et a obtenu des résultats très économiques.

### Synthèse de la première vague TV :

727 spots vus

Population : 25-59 ans

67 930 000 contacts

55,44 % de couverture sur les 25-59 ans (touché au moins une fois),

4,5 de répétition (une personne a vu en moyenne 4,5 fois le spot) >>>

► Le partenariat avec *La maison France 5* et *Silence, ça pousse !* a permis un très grand nombre de contacts.



Photos : Groupe France Télévisions

### Des partenariats avec France 5

*Silence, ça pousse !* et *La maison France 5* sont deux émissions à forte audience de la chaîne dédiée à « *la connaissance et au savoir* », comme la définit le groupe France Télévisions. La première est consacrée au jardinage et aux espaces paysagers. La seconde s'intéresse à la construction, à la rénovation, à l'aménagement intérieur et extérieur, à travers un territoire ou une ville, avec des architectes qui répondent aux attentes des téléspectateurs retenus parmi 20 000 candidats ayant un projet d'aménagement ou de rénovation. Proches de la nature et de l'art de vivre dans nos régions, ces deux programmes ont été sélectionnés comme supports privilégiés de la campagne « Pour moi, c'est le bois ». Pendant tout l'été, du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre, les rediffusions des émissions de l'année étaient précédées et suivies d'un billboard\* de la campagne. Les résultats de ce partenariat se sont révélés très satisfaisants, avec un nombre important de contacts.

\* Animation graphique présentant le sponsor d'une émission TV.

Billboard <i>Silence, ça pousse !</i>	Billboard <i>La maison France 5</i>
108 diffusions	126 diffusions
32,4 millions de contacts auprès des + de 15 ans	13,5 millions de contacts auprès des + de 15 ans
8,8 millions de contacts auprès des 25-59 ans	6 millions de contacts auprès des 25-59 ans
4,8 millions de contacts auprès des CSP +**	2,9 millions de contacts auprès des CSP+

\*\* Catégories socioprofessionnelles supérieures



## Le cinéma



Photos : Médiavision

Le grand écran est un bel écrin pour le format 45" du spot de la campagne. Le dispositif est basé sur le principe du suivi de film(s) pendant deux à trois semaines d'exploitation en salles, avec un nombre garanti d'entrées. C'est le réseau Médiavision, qui représente 84 % des entrées en France, qui a été retenu. Le choix s'est porté sur trois films : *Gaston Lagaffe*, *Larguées* et *Je vais mieux*. « Pour être en adéquation avec les messages de France Bois Forêt, il fallait retenir des comédies familiales françaises », précise Patrick Magnien, en charge des négociations espaces médias pour le compte de France Bois Forêt. Si *Gaston Lagaffe* n'a pas connu le succès espéré, les deux autres films ont enregistré un nombre d'entrées substantiel. Grâce à ce partenariat, le spot a été vu plus d'un million de fois.



## La radio

RTL, RMC Info, Europe 1, France Bleu... le plan média radio a misé sur des stations généralistes puissantes appréciées du grand public. Cette stratégie permet non seulement de toucher le plus grand nombre de contacts grâce aux radios nationales, mais aussi d'être au plus près des territoires avec France Bleu et sa forte implantation régionale. Malgré des coûts contacts des 25-59 ans CSP+ en augmentation, la vague radio 2018 a été plus qualitative que celle de 2017, avec des spots diffusés à de meilleures positions dans les tunnels de publicité : « Nous avons privilégié les émissions matinales qui ont l'avantage de toucher les personnes se déplaçant pour leur travail », explique Henry de Revel. >>>

## ■ COMMUNICATION

### Synthèse de la deuxième vague radio :

150 spots dont 106 spots en emplacements préférentiels, soit 70 % des spots diffusés

#### Population : 25-59 ans

35 millions de contacts

31 % de couverture sur les 25-59 ans, 3,88 de répétition

#### Population : 25-59 ans CSP+

14 millions de contacts

30 % de couverture sur les 25-59 ans CSP +, 3,66 de répétition



The screenshot shows the Twitter profile of France Bois Forêt (@franceboisforet). The profile picture features a green tree icon. The bio reads: "France Bois Forêt l'interprofession nationale œuvrant à l'utilisation de la ressource forestière et des multiples usages du matériau bois." The stats show 260 tweets, 107 abonnements, 949 abonnés, and 175 j'aime. The timeline displays several tweets from the account, with the most recent one dated 12 juil. The sidebar includes sections for "Tweets & réponses" and "Médias". A "Nouveau sur Twitter ?" section with a "S'inscrire" button is also visible.

Doc. : France Bois Forêt

La première vague de 2018 a été plus efficace que la vague de 2017. Les performances obtenues sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter sont très encourageantes : on constate notamment que les comptes venaient à peine d'être créés et que de nombreux contenus ont été postés.

Au global : les volumes prévus pour la vague 2018 ont bien été diffusés sur l'ensemble des supports. Les résultats obtenus sont en progression par rapport à 2017 avec notamment un taux de clics dans la moyenne haute des campagnes de communication, à 0,82 %, contre 0,69 % en 2017.

La campagne a enregistré près de 113 000 clics vers le site [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr). L'outil de suivi de l'audience du site internet de France Bois Forêt a, pour sa part, enregistré plus de 60 000 visites. « *Il s'agit d'un début prometteur que nous allons affiner avec de nouveaux partenariats médias à construire* », rappelle Henry de Revel.

# Un réseau à l'université



Photo : FBR

► Les participants membres de France Bois Régions.

Du 5 au 7 septembre dernier, à Orléans (45), France Bois Régions a réuni son réseau et des personnalités de la filière dont France Bois Forêt lors de ses universités d'été. Au programme : réunions de travail, assemblée plénière et visites d'entreprises autour de Chambord.

**G**rand rendez-vous annuel des interprofessions régionales de la filière forêt-bois, les universités d'été permettent à tous les membres du réseau de France Bois Régions de se rencontrer et d'échanger sur leurs actions et leurs expériences. Organisé, cette année, par Arbocentre, l'événement a également vu la présence de représentants d'organismes de la filière,

*Se rencontrer et échanger  
sur les actions et les  
expériences de la filière.*

de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draff), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) et de la DGPE. Les présidents de France Bois Forêt et de France Bois Industries Entreprises étaient également présents, ainsi que Jean-Yves Caullet pour sa mission au sein de

la filière bois, diligenté par le ministre de l'Agriculture en charge des forêts. Outre lesséances de travail et la présentation des travaux de France Bois Régions (*lire le rapport complet dans les pages qui suivent*), plusieurs visites ont eu lieu pendant les trois jours. Ainsi, les participants ont d'abord été conduits au centre Inra Val de Loire d'Orléans où trois conférences scientifiques ont été données : la première portait sur les enjeux de la génétique des peuplements forestiers, la deuxième sur les nouveaux outils pour mesurer les propriétés des bois, et la troisième sur l'intérêt de la gestion productive et environnementale de la forêt. La visite de la merranderie et de la tonnellerie Vriet, à Mont-près-Chambord, a ensuite permis de découvrir une belle entreprise de transformation du chêne. Enfin, fleuron de la région, le château de Chambord et sa forêt séculaire faisaient, bien sûr, partie du programme avec, pour écrin, un nouveau jardin paysager. ◆

## Pour en savoir plus :

- draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr
- centre.developpement-durable.gouv.fr
- fbie.org
- franceboisregions.fr
- franceboisforet.fr
- vriet-negoce-bois.fr
- val-de-loire.inra.fr



## ÉDITO



2017, une année riche d'actualités, d'événements et de projets au niveau national comme en région.

Du côté des régions, les interprofessions ont, entre autres, très largement contribué au déploiement du Contrat Stratégique de Filière, orchestré la rédaction du Plan Régional Forêt Bois et accompagné la signature de l'Alliance Nationale Bois Construction Rénovation.

Ces différents travaux ont permis aux interprofessions régionales de mobiliser les professionnels et définir ensemble, de l'amont à l'aval, les priorités de notre filière, pour les années à venir.

Rappelons au passage que la force de nos interprofessions réside dans leur représentation exhaustive de la filière et leur positionnement central et équilibré entre entreprises, organisations professionnelles, collectivités et services de la Région et de l'Etat.

En parallèle des travaux stratégiques de filière, de nombreuses interprofessions ont dû également travailler à la réorganisation de leur propre structure à une échelle régionale, nécessitant un repositionnement des associations interprofessionnelles, obligeant à redéfinir de manière concertée et sur toute la filière, la représentation, les rôles et missions inhérents à la nouvelle structure.

Engagés dès 2016, les travaux de rapprochement des interprofessions régionales ont abouti à la volonté d'adopter une dénomination commune « FIBOIS » : c'est ainsi que dès juin 2017, les nouvelles interprofessions s'appellent (et

s'appelleront) désormais FIBOIS Bourgogne Franche Comté, Fibois Auvergne Rhône Alpes, FIBOIS Occitanie. Et dans un avenir proche, certainement FIBOIS Grand Est, FIBOIS Hauts de France et FIBOIS Nouvelle Aquitaine.

A l'instar de la structuration de la filière, les interprofessions régionales s'adaptent au contexte régional pour le développement de la filière et la structuration des marchés. Ainsi, nous aurons le plaisir d'accueillir très prochainement FIBOIS PACA, nouvelle interprofession Forêt Bois en région PACA, issue notamment de FIBOIS 04-05.

Malheureusement, parfois la seule volonté des professionnels ne suffit pas !

Dans cette actualité tourmentée, nous avons à déplorer la disparition de l'interprofession Corse Legnu Vivu qui nous avait si chaleureusement accueilli aux Universités d'Eté de 2015, et avec laquelle nous avons travaillé efficacement pour le développement de la filière Forêt Bois sur l'Île de Beauté.

Le réseau France Bois Régions, c'est aussi l'animation et la participation à plus de 15 projets.

Je tiens à remercier tout particulièrement, nos financeurs régionaux sans qui rien ne serait possible et qui soutiennent activement et de manière renouvelée, les interprofessions régionales dans leurs diverses actions, ainsi que les financeurs nationaux pour leur confiance et les excellentes relations de travail que nous avons pu tisser : France Bois Forêt pour son soutien sans faille depuis de nombreuses années, et FBIE-CODIFAB pour leur appui et notre collaboration naissante.

*Christophe GLEIZE  
Président de France Bois Régions*





## NOTRE RÉSEAU

UN MAILLAGE  
SUR TOUT LE  
TERRITOIRE

18 interprofessions régionales fédérées

France Bois Régions regroupe et fédère 18 interprofessions régionales ou départementales de la filière forêt-bois française. Le nombre de salariés de l'ensemble des interprofessions est de 124 (moyenne de 5,6). Le chiffre d'affaires consolidé est de 12,6 Millions d'euros (moyenne de 570 K€).

Les conseils d'administration des interprofessions régionales sont constitués par des collèges, représentant l'ensemble des secteurs de la filière forêt-bois.

Plus de 400 professionnels de l'amont à l'aval siègent dans les conseils d'administration de nos 18 instances.

Toutes les organisations professionnelles (forêt, ETF, pépinières, exploitants scieurs, bois énergie, emballage, papier/panneau, construction, ameublement/agencement menuiserie, voire architecte et maître d'ouvrage...) sont ainsi représentées.

**Nos missions** d'intérêt général sont de fédérer, représenter et développer la filière en région.

**Nos actions :** mise en place d'actions collectives; médiation entre les membres, développement de l'innovation, promotion des métiers, communication filière, source d'information pour les professionnels et le grand public, évènementiel...

**Nos secteurs d'intervention** : gestion forestière, certification forestière, récolte/mobilisation, scierie, emballage, papier/panneau, bois construction/prescription, bois énergie, ameublement/agencement.

- ▲ Fédérer
  - ▲ Représenter
  - ▲ Structurer
  - ▲ Animer
  - ▲ Développer
  - ▲ Accompagner

## Notre fonctionnement

**Les interprofessions régionales fédèrent les acteurs et les professionnels de la filière forêt-bois en région.**

**Le fonctionnement de France Bois Régions est à la fois transversal (de l'amont à l'aval) et vertical (du national au régional et du régional au national). France Bois Régions, avec les interprofessions régionales, participe à l'élaboration des actions avec les acteurs nationaux, puis contribue à leur réalisation en région.**

Cette approche s'inspire des modèles des économies collaboratives et des réseaux sociaux transversaux. Notre mode de fonctionnement est de partir des besoins du terrain, de l'entreprise, et d'articuler notre pensée et notre action de façon pragmatique avec le national.

**Notre ambition** : faire travailler le régional et le national au bénéfice du développement de la filière et de ses entreprises. Les interprofessions régionales représentent la filière en région. Elles sont considérées comme les experts par les institutions régionales (contrats de filière – participation aux cellules biomasse, déclinaison des politiques locales...).

## Nos co-financeurs

**Nos réseaux financiers**  
En région : Conseils régionaux, Draaf, Dreal, Direccete, Feder/Feader, Ademe, Conseils départementaux...

**Au national** : France Bois Forêt, CODIFAB, organisations professionnelles, agences nationales, administrations centrales.





**Les ancrages territoriaux des interprofessions et leurs relations privilégiées avec les Conseils Régionaux et les services de l'Etat font d'elles un maillon stratégique pour accompagner la mise en œuvre des Commissions Régionales Forêt Bois et des Programmes Régionaux Forêt Bois.**

#### FBR, acteur en régions de la stratégie nationale de filière

Les interprofessions régionales fédèrent, représentent et participent au développement de la filière forêt-bois. Elles négocient avec les Conseils Régionaux et mettent en œuvre les politiques régionales forêt-bois, coordonnées avec les politiques nationales. Elles sont le principal interlocuteur des DRAAF pour négocier et mettre au point les Plans Régionaux Forêt-Bois, adaptations régionales du Plan National Forêt-Bois 2016-2026, plan stratégique de l'Etat pour notre filière. Elles intègrent et développent aussi des actions issues des axes stratégiques du CSF Bois.

#### Fusion des interprofessions régionales

Conséquence de la NOTRe du 7 août 2015, les interprofessions des anciennes régions doivent fusionner pour adopter le périmètre des nouvelles régions qui veulent un unique interlocuteur qui représente l'ensemble de la filière forêt-bois et qui négocie et met en œuvre la politique régionale de filière.

Chaque interprofession a son histoire, ses statuts, sa représentativité, ses spécificités. Les fusions sont un exercice délicat car les nouvelles entités doivent uniformiser ces éléments tout en respectant les spécificités de chacun et la représentation de tous.

La fusion des Interprofessions s'achèvera en 2018

#### Université d'été de France Bois Régions

FBR organise chaque année ses universités d'été : elles réunissent l'ensemble des 18 interprofessions de la filière Forêt-Bois. Pour leur 15<sup>e</sup> édition, elles se sont déroulées à Paris du 6 au 8 septembre 2017.

Au programme, visite de la Fondation Louis Vuitton, lancement de la campagne de communication "Pour Moi c'est le Bois" et débats entre les Présidents et Délégués Généraux sur les actions nationales FBR.



#### LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE



#### LE BOIS POUR LE CLIMAT

Référent : Jean-Marie LECLERCQ - PROFESSION BOIS

« Le Bois pour le Climat » Alliance Bois Construction Rénovation Environnement Nationale.

Stratégie bas carbone et développement de la Filière Bois

**Construction & Rénovation pour la transition énergétique et pour la croissance verte.**

Commande du Ministère du Logement et initié par le CSF2, « Le Bois pour le Climat » s'inspire des chartes régionales pour la construction bois. Co-pilotée par le CSF, FBR, la DHUP et en interministériel, l'Alliance a été rédigée entre août et novembre 2016 pour fédérer les grands Maître d'Ouvrages et les acteurs institutionnels et professionnels autour de la volonté de porter le message de la construction bois comme levier des politiques bas-carbone.

La signature, le 9 mars 2017 en présence de la Ministre du Logement, précédait celle de la première grande collectivité qui rejoignait le mouvement le 10 octobre : La Région Normandie.





© FBR - Plan Rapproché

## eMOBOIS

Référent : Sacha JUNG – FIBOIS ALSACE

eMOBOIS est un outil d'échange dématérialisé d'informations entre acteurs de la récolte. Il permet à la filière une optimisation de la logistique d'approvisionnement en bois. Les interprofessions régionales ont ainsi organisé des réunions d'informations pour sensibiliser les entreprises sur l'intérêt et le fonctionnement de l'outil.

## PEFC France

Référent : Sacha JUNG – FIBOIS ALSACE

FBR siège au conseil d'administration de PEFC France et les interprofessions régionales participent activement tout au long de leurs évènements à la promotion de la marque en coordination avec les entités régionales PEFC.

## RÉSEAU BOIS ENERGIE

Référent : O. BOULAY - PROFESSIONS BOIS (janv->juin)

Référent : S. JUNG - FIBOIS ALSACE (juill->déc)

Le réseau bois énergie de France Bois Régions a construit une feuille de route en 2017 qui s'articule autour de 4 axes :

- Observatoire bois énergie
- Qualité de l'air
- Marques de qualité pour les combustibles bois
- Développement des marchés et formation des professionnels

Plusieurs actions de communication ont été menées pour faire connaître la marque auprès des consommateurs et faire adhérer de nouveaux professionnels.



4 films, "Les Tutos de Peter", ont notamment été réalisés et ont connu un vif succès à travers leur diffusion via les réseaux sociaux et auprès des partenaires de la marques (ADEME, CNPF, ONF, SER,...).

### Les chiffres 2017 de France Bois Bûche

- ⇒ 199 professionnels engagés
- ⇒ 15 marques régionales
- ⇒ 463 000 m<sup>3</sup> de bois empilés commercialisés sous la marque

## LA FORÊT BOUGE

Référent : Jean Marie LECLERCQ - PROFESSIONSBOIS

La plateforme internet « Bois d'Auvergne » a démontré le potentiel de développement offert par cet outil à l'amont de la filière. Le Ministère de l'Agriculture a souhaité étendre la démarche, sous le nom de La Forêt Bouge, à l'ensemble des régions françaises. Un comité de suivi opérationnel, alliant le Ministère, le CNPF, FBR et FRANSYLVIA a donc été mis en place pour organiser ce déploiement dans 4 régions pilotes : Bourgogne/Franche Comté, Normandie, Pays de Loire et bien sûr Auvergne/Rhône-Alpes. Les régions pilotes ont travaillé entre 2016 et fin 2017 à l'adaptation de l'outil et à l'enrichissement de la démarche.

 La plate-forme vise deux publics prioritaires, et la mise en relation entre ces acteurs : les propriétaires forestiers, notamment ceux qui sont aujourd'hui en dehors des circuits de gestion organisés, et les intervenants en forêt et plus particulièrement les entreprises qui travaillent en forêt.

**Les différents modules proposés :** Gérer sa forêt - Gérer ses chantiers - Trouver un professionnel - Connaitre le prix des bois et des services - Foncier forestier - Démarches en ligne.  
⇒ La Forêt Bouge est aujourd'hui en cours de déploiement sur l'ensemble des régions françaises : [www.laforetbouge.fr](http://www.laforetbouge.fr)

## ANIMATION AMONT

Référents : Gaël LAMOURY - BOISLIM et Christophe PRINCE - INTERBOIS PERIGORD

Suite à l'arrivée de nombreux chargé(e)s de mission forêt/mobilisation au sein des interprofessions, la mise en place d'un réseau dédié à ces thématiques était indispensable.

Les différents animateurs concernés se réunissent une fois par mois en visioconférence et échangent sur les actualités de l'amont, les actions en cours et les dossiers mutualisés (AMI Dynamic Bois, lancement de la Forêt Bouge,...).

Le réseau amont a bénéficié d'interventions extérieures sur des thématiques aussi variées que le reboisement ou l'innovation. Une thématique commune à l'ensemble des structures a constitué le fil rouge de cette première année de travail : l'acceptabilité de la mobilisation du bois. Elle sera détaillée durant toute l'année 2018 et le réseau participera aux travaux engagés à l'échelle nationale sur ce sujet.

Les membres du réseau seront présents sur le stand FBR du salon Euroforest, du 21 au 23 juin 2018 à Saint-Bonnet-de-Joux. Ils présenteront aux professionnels et à leurs partenaires les actions menées par les interprofessions régionales.

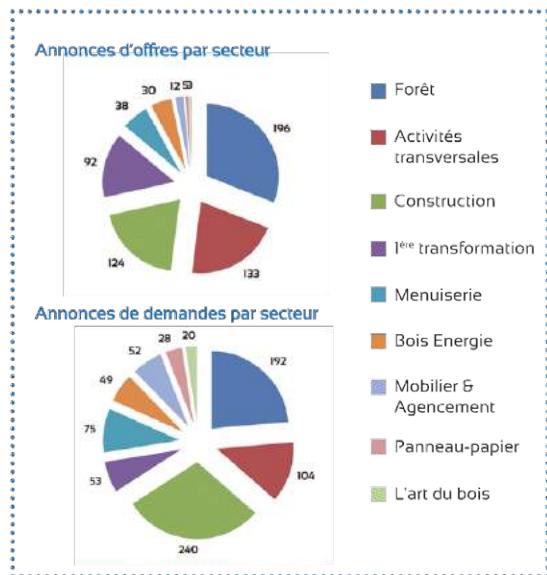


## BOURSE DES EMPLOIS ET DES STAGES

Référent : Christian DUBOIS - FIBOIS BFC

Mise en ligne le 16 juillet 2015, la bourse d'emplois de France Bois Régions permet de déposer et rechercher des annonces d'offres et de recherches d'emplois/stages/apprentissage et de recevoir des alertes mails sur les nouvelles annonces qui sont mises en ligne. Fin 2017, 1619 personnes ou entreprises (16% recruteurs, 83% demandeurs) étaient inscrites sur le site [www.emplois-foret-bois.org](http://www.emplois-foret-bois.org).

Depuis sa création, 990 annonces d'offres ou de demandes ont été déposées. En 2017, le site a reçu 35 043 visiteurs.



## ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Référente : Marinette FEUILLADE - FIBRA



Initiée en 2016, l'action sur l'attractivité des métiers portée financièrement par le CODIFAB, France Bois Forêt et la DHUP et co-pilotée par FBR a été menée à son terme en 2017. L'ensemble des interprofessions régionales, et plus largement, de nombreuses organisations professionnelles de la filière, disposent désormais d'outils de communication pour promouvoir nos métiers et formations.

Le site [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org) est au cœur du programme et a fait l'objet d'une refonte totale. Nouvelle ergonomie, mise à jour et création de nouveaux contenus, il propose des **descriptifs métiers**, des **vidéos**, un **outil de recherche de formations** (plus de 100 diplômes et 700 établissements de formation référencés), un **quizz** permettant de découvrir de façon ludique la filière forêt-bois, ... Un test permet aux personnes en phase d'orientation de découvrir le(s) métier(s) correspondant à leurs goûts. Parallèlement, des **kits communication** constitués de flyers, affiches, kakémonos, goodies, animation prezi sont à la disposition des interprofessions régionales et des organisations professionnelles pour les soutenir dans l'animation de forums métiers et orientation.

### DANS LA VIE, IL Y A CEUX QUI TOUCHENT AU BOIS ET CEUX QUI LE TRAVAILLENT



Enfin une **brochure**, comprenant des questions/réponses sur la filière, sur la formation et avec 24 témoignages de professionnels, a été réalisée en partenariat avec l'ONISEP. Imprimé à 45 000 exemplaires, le Zoom sur les métiers de la forêt et du bois a été diffusé à tous les collèges, lycées et Centres d'Information et d'Orientation, faisant de cette publication une matière documentaire incontournable pour les jeunes en phase d'orientation, les parents, les conseillers d'orientation... Ces outils permettent aux interprofessions régionales de multiplier leur présence sur les forums métiers, mais aussi de mener des actions d'information des prescripteurs de l'orientation.

Enfin, parce que les entreprises ont un rôle fondamental à jouer dans la valorisation de nos métiers, une brochure visant à les inciter à s'impliquer dans la relation école-entreprise leur a été diffusée.





## CONSTRUCTION

DÉVELOPPER  
LE BOIS FRANÇAIS DANS  
LA CONSTRUCTION  
ET L'AMÉNAGEMENT

### RÉSEAU PRESCRIPTION BOIS FRANÇAIS

Référent : Olivier FERRON - ABIBOIS

France Bois Régions mène depuis 3 ans, avec le soutien financier de France Bois Forêt, des actions en faveur de la prescription des bois français dans leurs différents usages liés à la construction (structure, enveloppe, vêture, aménagement intérieur et extérieur des bâtiments) mais pas seulement (génie civil, emballage, ...).

Les interprofessions régionales, à travers leur réseau de prescripteurs bois français, identifient les projets de construction et prescrivent la solution bois auprès des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, des Bureau d'étude BET, des économistes et des entreprises de leur territoire.

Cette équipe de 26 prescripteurs a accompagné en 2017 près de 903 contacts et projets.

La prescription de la solution bois passe par ailleurs par l'action collective. Les prescripteurs ont organisé en 2017, 384 événements, touchant plus de 12 876 personnes (hors salons).

Enfin, FBR s'attache à décliner au plan régional certaines actions nationales.

En 2017 cela s'est fait pour les actions Solutions Réhabilitation, CLT, Road Show et Adivbois.



- 903 projets
- 384 événements
- 12 876 professionnels, contacts et partenaires mobilisés

### PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

Référent : Olivier FERRON - ABIBOIS



L'appel à projet a été lancé début janvier 2017 vers 20 000 contacts Moa et Moi sur l'ensemble du territoire national.

Avec plus de 600 réalisations présentées cette année, cette 6<sup>e</sup> édition du Prix National de la Construction Bois (PNCB) illustre une nouvelle fois la preuve que le bois trouve pleinement sa place dans toutes les typologies de construction.

Sans l'engagement des interprofessions régionales, des prescripteurs bois construction, et du soutien financier de France Bois Forêt, le PNCB n'aurait pu être mené à bien.

Les prescripteurs ont travaillé jusqu'au 24 mars à la

mobilisation des acteurs pour s'assurer d'un nombre minimal de candidatures. Le jury a eu 127 projets à analyser selon 5 critères :

- Qualité architecturale et insertion paysagère
- Approche environnementale et performance énergétique
- Créativité et innovation
- Performance technique
- Emploi d'essences locales

Les 127 projets finalistes ont été valorisés dans un ouvrage papier édité à près de 8 000 exemplaires.

Ce support a été envoyé à tous les porteurs de projets, et communiqué aux partenaires afin qu'ils en assurent une large diffusion dans le cadre de leurs événements professionnels. La remise des prix a été organisée dans le cadre de l'événement WoodRise le 13 septembre 2017.

Cet événement a mobilisé de nombreux participants et a fait l'objet d'une bonne couverture médiatique.

Afin de s'adapter aux nouveaux codes du web, France Bois Régions a travaillé avec son prestataire pour rendre responsive le site [www.prixnationaldelaconstructionbois.org](http://www.prixnationaldelaconstructionbois.org).

Cette nouvelle mise en forme valorise d'autant plus la base de projets et facilite la recherche grâce à un module de recherche avancée performant : [www.prixnational-boisconstruction.org](http://www.prixnational-boisconstruction.org).

### JOURNÉE MULTISITE

Référents : Marinette FEUILLADE - FIBRA et Eric DE LA ROCHERE - ARBOCENTRE

Cette journée de communication a été organisée le 10 octobre 2017 simultanément par FBR et dix interprofessions régionales forêt bois.

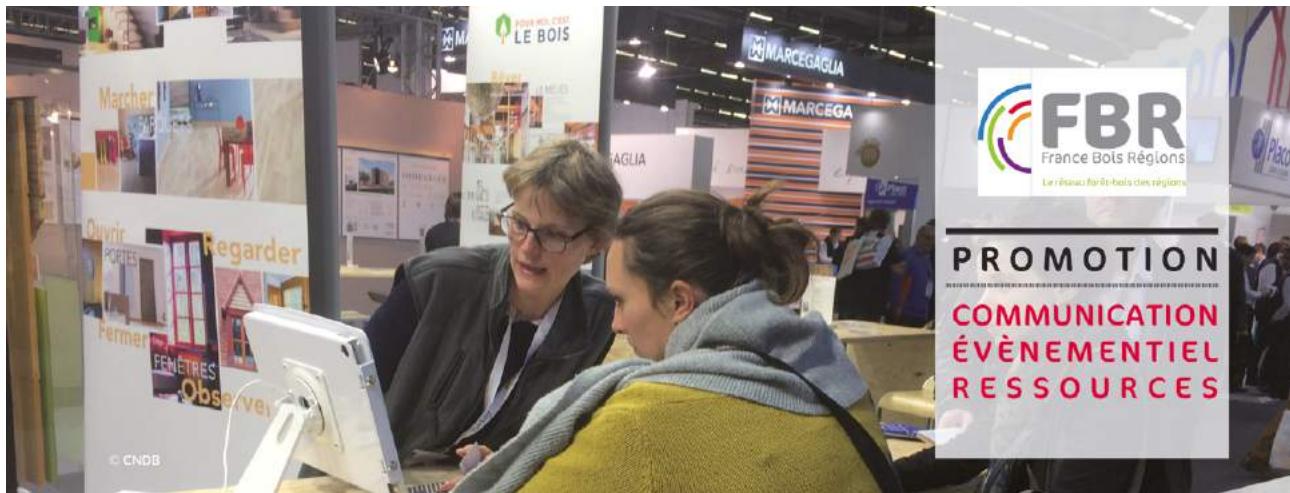


Partenaires : CODIFAB, Club Oui au Bois et CNDB.

La journée était structurée en deux parties, une partie nationale était retransmise en direct et en interaction avec les 9 autres régions, et une partie régionale.

Une table ronde a réuni Thierry Salomon (Négawatt), Paul Jarquin (REI Habitat) et Steven Ware (Art and Build Architect) ainsi que l'animateur qui ont échangé et répondu aux questions. La deuxième partie régionale s'est poursuivie par des conférences, témoignages de professionnels régionaux et/ou des visites de sites emblématiques. Ce beau succès technique a réuni 550 professionnels.





## COMMUNICATION

Référent : Olivier FERRON - ABIBOIS

Les interprofessions régionales ont connu ces dernières années une montée en compétences dans le domaine de la communication.

Spécialisées dans l'animation de réseaux professionnels et l'organisation d'évènements, les interprofessions régionales ont rapidement progressé dans la communication web et les réseaux sociaux.

Chaque région est montée en compétence par son expérience et par un accompagnement ou des formations internes.

Depuis 2 années, FBR a fait le choix d'organiser le **réseau de compétences en communication** comme le **réseau des prescripteurs, des animateurs bois énergie ou des animateurs amont**.

Cela se traduit par des rencontres en visioconférence mensuelles permettant de gérer les actions communes (site FBR, action attractivité, supports de communication FBR,...), mais aussi d'organiser des micros formations et des temps de partage pour harmoniser le niveau des compétences et convaincre tous les publics des qualités de notre matériau.

### RESEAUX SOCIAUX



Le Twitter créé par France Bois Régions en novembre 2016 compte aujourd'hui 452 followers et cumule 179 tweets.

Ce support permet de valoriser le travail réalisé par les interprofessions régionales.

## MEDIATHEQUE BOIS

Référent : Nicolas VISIER - ATLANBOIS

France Bois Régions gère une médiathèque bois (Google du bois) qui contient plus de 1 000 photos libres de droits et plus de 8 000 documents disponibles librement au téléchargement. Véritable centre de ressources numériques, la médiathèque bois permet aux professionnels et au grand public d'avoir accès à l'ensemble des ressources de la filière forêt-bois.

<http://mediatheque-bois.keepeek.com>



### MEDIATHEQUE BOIS

Des milliers de documents et visuels sur la filière forêt

## CAP 2020 - POUR MOI C'EST LE BOIS

Référente : Fabienne DELABOUGLISE - NORD PICARDIE BOIS

Initiée par France Bois Forêt avec FBIE et le soutien du Codifab, cette campagne d'envergure a pour ambition, sur trois ans, de développer la consommation de bois en France. Destinée aux professionnels et au grand public, cette campagne média a été mise sur pied avec l'implication de toutes les structures représentant l'intégralité de la filière, de l'amont à l'aval, et toutes les formes d'utilisation et de valorisation du bois.

Plus d'une dizaine de réunions nationales se sont tenues en 2017 : élaboration des cahiers de charges, audition des agences de communication, rédaction du dossier de presse et des mots-clés, etc.

FBR a participé activement à ce travail collectif, en particulier sur la représentation du bois construction et sur le déploiement de cette campagne dans les régions.





## NOS PARTENAIRES EN 2017

FBF - FBIE - CODIFAB - FNB - COPACEL - UICB - UIPP - UMB FFB - CAPEB  
 UNA CMA - UNIFA - VIA - ONF - FNCOFOR - FRANSYLVIA - UCFF - FNEDT  
 - SNPF - EFF - FNBT - SIEL - SEILA - LCDB - CNPF - ASSFOR - CSF - FCBA -  
 CNDB - PEFC - FRANCE DOUGLAS - ADIVBOIS - IBC - PROPELLET - CIBE - MAA  
 - ADEME - Ministère de l'Ecologie - Ministère de la Cohésion des Territoires.

## AVEC LE SOUTIEN DE :



## Les interprofessions régionales, membres de France Bois Régions

### BRETAGNE

**ABIBOIS** - Pdt : Michel Hamon - DG : Olivier Ferron  
 >> Prescription Bois, Communication, ARBRE, PNGB

### NORMANDIE

**PROFESSIONSBOIS** - Pdt : Christian Piquet - DG : Jean-Marie Leclercq  
 >> La Forêt Bouge

### PAYS DE LA LOIRE

**ATLANBOIS** - Pdte : Karine Bouhier - DG : Nicolas Visier  
 >> Base de données, Médiathèque Bois

### CENTRE-VAL DE LOIRE

**ARBOCENTRE** - Pdt : Francis Lheure - DG : Eric de la Rochère  
 >> CSF - Défis 2, Journée Oui au Bois, Animation du réseau

### ILE-DE-FRANCE

**FRANCILBOIS** - Pdt : Sébastien Méha - DG : Stéphane Michel

### HAUTS-DE-FRANCE

**NORD PICARDIE BOIS** - Pdt : Olivier Fossé - DG : Fabienne Delabougline  
 >> Campagne nationale communication, Animation (4<sup>ème</sup> trimestre 2017)

### GRAND EST

**FIBOIS ALSACE** - Pdt : Jean Maegey (jusqu'au 30/09) puis Pierre Grandadam en vice Pdt à partir du 01/10 - DG : Sacha Jung  
 >> Bois Energie, France Bois Bûche, PEFC, Embobois

**GIPEBLOR** - Pdt : Gilles Somme - DG : Aude Barlier  
 >> Commission finances, Animation du réseau

**VALEUR BOIS** - Pdt : Laurent Collignon - DG : Jean-Georges Combes

### BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

**APROVALBOIS** - Pdt : Jean-Philippe Bazot - DG : Christelle Rousselet  
 >> Réseau France Bois Bûche, Bourse d'emplois et des stages

**ADIB** - Pdt : Jacky Boucon - DG : Christian Dubois

>> Commission finances

**Depuis le 16 juin 2017**

**FIBOIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE** - Pdt : Jean-Philippe Bazot - DG : Christian Dubois  
 >> Commission finances, Bourse d'emplois et des stages

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**FIBRA** - Pdt : Jean Gilbert - DG : Marinette Feuillade  
 >> Attractivité des métiers, Journée Oui au Bois

**AUVERGNE PROMOBOIS** - Pdt : Stéphane Filaire - DG : Joël Garmy

**Depuis le 1er janvier 2018**

**FIBOIS AURA** - Pdt : Jean Gilbert - DG : Marinette Feuillade  
 >> Attractivité des métiers

### OCCITANIE

**ARFOBOIS** - Pdt : Christophe Gleize - DG : Evelyne Nguyen  
 >> Organisation des réunions, Commission Finances

**MIDI-PYRENEES BOIS** - Pdt : Marc Rivière - DG : Vincent Richard  
**Depuis le 12 septembre 2017**

**FIBOIS OCCITANIE** - Pdt : Christophe Gleize - DG : Evelyne Nguyen  
 >> Commission Finances

### NOUVELLE AQUITAINE

**FUTUROBOIS** - Pdt : Alban Petiteaux - DG : Nicolas Marot

**BOISLIM** - Pdt : Christian Ribes - DG : Gaëlle Lamoury

>> Réseau amont, Commissions Finances, Comptabilité

**CODEFA** - Pdt : Jean-Paul Goubie - DG : Stéphane Latour

**INTERBOIS PERIGORD** - Pdt : Bernard Mares - DG : Christophe Prince

>> Réseau Amont

### PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**FIBOIS 04-05** - Pdt : Eric Ranger - DG : Christelle Combaluzier  
 >> Dropbox

### CORSE

**LEGNU VIVU** - Pdt : Antoine Simeoni - DG : Mathéa Comelli



## Hommage à Jean MAEGEY

### Qui ne connaissait pas Jean MAEGEY !

Acteur majeur de la filière Forêt Bois en Alsace et en Lorraine, Jean MAEGEY est à l'origine de la création de FIBOIS Alsace, dont il fut le président actif et dévoué ces 22 dernières années.



Très investi, la filière était toute sa vie !

Il nous a quitté le 18 Juillet 2017, laissant derrière lui un vide immense.

En souvenir de cet homme exceptionnel, une plantation dans le Massif du Donon verra bientôt le jour, financée par les dons de ses nombreux amis et l'ensemble de la filière nationale.

# Renouveler la forêt française : une nécessité

On plante aujourd’hui en France deux fois moins d’arbres qu’en 1990. Pourtant, les besoins en bois augmentent, et les pressions climatiques et sanitaires sur nos forêts vont s’accentuer au cours du siècle. D'où la nécessité de replanter. Zoom sur trois initiatives en faveur du reboisement, dont l'une est soutenue par France Bois Forêt.

## TÉMOIGNAGE

Samuel Lemonnier, pépiniériste



Photo : Pépinières Lemonnier

Implantée depuis plus de cinquante ans en Normandie, près d'Alençon, Pépinières Lemonnier commercialise environ deux millions de plants par an, représentant toute la gamme forestière. Samuel Lemonnier, dirigeant de l'entreprise, voit d'un bon œil les initiatives en faveur du reboisement : « *Rappelons que nous plantions 108 millions de plants (hors pin maritime) par an en 1990, contre seulement 29 millions aujourd'hui. Cette chute est le résultat de deux causes cumulées : les tempêtes, dont celle de 1999, et la fin du Fonds forestier national. Les propriétaires ont besoin d'être accompagnés pour replanter, et les démarches comme Plantons pour l'avenir, Merci le peuplier ou Reforest'Action vont dans le bon sens. Nous percevons d'ailleurs un léger frémissement de la part des forestiers, notamment avec le succès du Douglas. On sait cependant qu'il faut du temps pour que les effets réels de ces initiatives se fassent sentir. En tant que pépiniéristes, nous sommes concernés au premier plan bien sûr, mais c'est l'ensemble de la filière qui doit se mobiliser si elle veut garantir le renouvellement de nos forêts.* »

## Reforest'Action



Photo : Reforest'Action

▲ En France, Reforest'Action a permis la plantation d'un million d'arbres depuis 2014.



Photo : Reforest'Action

▲ Opération de plantations à Fontaine-la-Guyon (28)

Spécialiste du reboisement en France et dans le monde, Reforest'Action est une entreprise à vocation sociale qui permet aux particuliers et entreprises d'agir concrètement en faveur de l'environnement à travers une démarche originale. Sur [reforestaction.com](http://reforestaction.com), plateforme web unique en son genre, les entreprises et le grand public plantent des arbres en France et à l'international. Ils sont informés des bénéfices sociaux et environnementaux apportés par les arbres plantés et peuvent le faire savoir autour d'eux : Reforest'Action délivre un certificat de plantation aux particuliers et cite leur nom sur le site [reforestaction.com](http://reforestaction.com) ; les entreprises reçoivent un pack communication comprenant une page personnalisée sur le site et un droit d'utilisation du logo Reforest'Action.

Depuis sa création en 2010, Reforest'Action a planté plus de 2 millions d'arbres dans quinze pays, et sensibilisé près de 1,7 million de collaborateurs et clients de sociétés. En France, où se concentre 80 % de l'action, ce sont 1 000 000 d'arbres qui ont été plantés depuis 2014, ce qui représente une surface forestière d'environ huit cents hectares. En mai 2018, l'entreprise a lancé l'appel à projets national « 1 million d'arbres pour nos forêts ». « *L'objectif est d'intervenir à une plus grande échelle pour doubler les capacités de plantations en France* », explique le président, Stéphane Hallaire. Afin d'être éligible, un projet devait répondre au cahier des charges de Reforest'Action : parcelle de 2 hectares au minimum ; affectée par un aléa naturel, ou en impasse sylvicole, ou encore terrain en friche ; diversité d'essences plantées ; maintien de l'état boisé sur vingt ans au moins. Les projets validés recevront un financement à hauteur de 50 à 150 % du prix hors taxe du plant, dans la limite de 1,2 euro HT par plant. « *L'initiative a suscité un fort engouement de la filière avec un nombre de candidatures qui a dépassé nos attentes*, se réjouit Stéphane Hallaire. Sur 150 dossiers reçus, 46 projets ont, pour l'heure, été retenus ou sont en passe de l'être, représentant 650 000 arbres à planter dans onze régions de France métropolitaine, sur une surface totale de près de 450 hectares. »

Autre action phare : Reforest'Action rendra bientôt public un important travail de synthèse portant sur plus de 150 analyses scientifiques et techniques sur la forêt française et métropolitaine et ses enjeux d'avenir. « *À la fois pointu et accessible pour le grand public, cet ouvrage nous fournira une vision détaillée de la façon dont on doit envisager les plantations dans les décennies qui viennent* », précise le président. Un document à télécharger sur le site de Reforest'Action dès octobre 2018.

**Pour en savoir plus : [reforestaction.com](http://reforestaction.com)**

## GESTION FORESTIÈRE

### Plantons pour l'avenir (PPLA)

Doc. : Plantons pour l'avenir

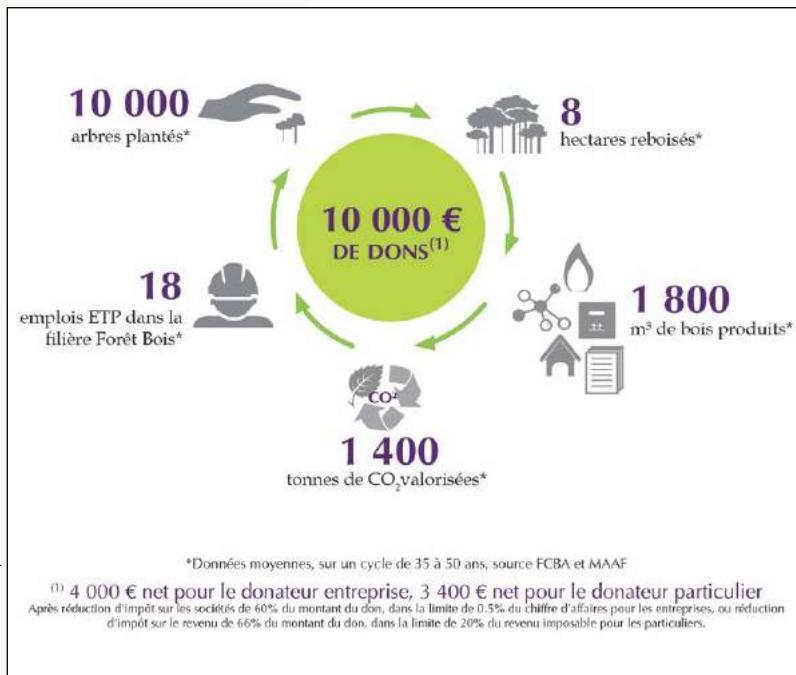


Photo : Euroforêt/CFBEL

Plantons pour l'avenir est un fonds de dotation (personne morale de droit privé à but non lucratif) qui, dans le cadre de sa mission d'intérêt général, permet d'apporter une réponse concrète aux enjeux du reboisement en France : en soutenant directement des propriétaires dans leurs opérations de reboisement, mais aussi en œuvrant pour une prise de conscience sur le rôle primordial de la forêt. Le fonds soutient également le développement de techniques et de pratiques de gestion forestière adaptées aux défis environnementaux de demain.

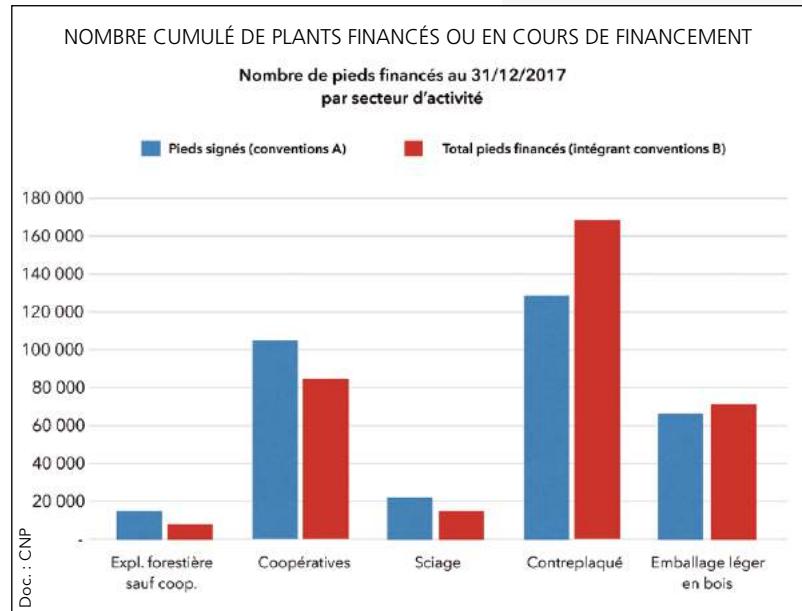
Créé fin 2014 à l'initiative des coopératives forestières, PPLA a pour ambition d'accélérer le reboisement en France et s'appuie sur les compétences d'un réseau de professionnels impliqués au quotidien dans la gestion durable des forêts : experts forestiers, pépiniéristes, entreprises de travaux forestiers, coopératives forestières et instituts de recherches... Le fonds de dotation apporte, grâce aux dons de ses mécènes, la trésorerie nécessaire aux propriétaires qui s'engagent dans le renouvellement et la gestion de leurs peuplements forestiers. Cette trésorerie est apportée sous forme d'une avance remboursable pouvant couvrir jusqu'à 75 % du coût des travaux des plantations ainsi que leurs entretiens. Cette avance, qui est accordée sur une période de trente ans et sans intérêt, engage le propriétaire bénéficiaire dans un cercle vertueux : il est ainsi un véritable sylviculteur garant de la réussite de son reboisement et de sa gestion durable et certifiée ; il participe également à la pérennité du fonds grâce à ses remboursements qui serviront à financer de nouveaux projets.

Les entreprises mécènes qui s'engagent aux côtés de PPLA agissent dans le cadre de leur responsabilité sociétale et environnementale. Elles participent ainsi, grâce à leur don, à la relance du reboisement en France, en bénéficiant du régime fiscal en faveur du mécénat (60 % de réduction d'impôt pour les sociétés ; 66 % pour les particuliers). À ce jour, plus de 80 entreprises et 200 particuliers soutiennent Plantons pour l'avenir, et ce sont près de 800 hectares qui ont pu être reboisés partout en France sur 140 propriétés.

**Pour en savoir plus : [plantonspourlavenir.org](http://plantonspourlavenir.org)**

## Merci le peuplier

Photo : Éric Pailllassa/CNPF/IDF



La charte Merci le peuplier a été initiée fin 2011 par des industriels et entreprises des Pays de la Loire et régions limitrophes, grâce aux financements de France Bois Forêt. Suite à ses premiers résultats très encourageants, elle a été transférée en 2014 au Conseil national du peuplier (CNP) pour permettre à l'ensemble des populicultrices et entreprises françaises d'y accéder. « *La démarche a tout de suite reçu un très bon accueil et s'est très vite étendue à toute la façade ouest, avec d'excellents résultats aussi bien en termes de reboisement que de communication* », explique Emmanuel Naudin, délégué national pour la charte au CNP. Car celle-ci a bien deux rôles majeurs : inciter au reboisement en peuplier et sensibiliser tous les publics à la nécessité de pérenniser la ressource. Concrètement, le reboisement est encouragé par les adhérents de Merci le peuplier (exploitants forestiers, industriels, pépiniéristes), à travers une participation financière fixe, indépendante du prix d'achat des bois et qui s'y ajoute. Le dispositif n'est donc pas une aide au sens habituel du terme : il s'agit, en réalité, d'un soutien financier direct des entreprises, auquel s'ajoute celui de France Bois Forêt, à l'investissement des populicultrices.

Six ans après le lancement de l'opération, 67 entreprises ont adhéré à la charte, et les résultats sont au rendez-vous. Fin 2017, le total cumulé se porte à 325 000 plants financés dans le cadre de la charte Merci le peuplier, soit près de 1 800 hectares reboisés. Ce sont ainsi 813 000 euros qui ont été apportés par les acheteurs et les industriels. On constate une belle progression du taux de reboisement : 2 hectares de surfaces perdues sur 3 sont aujourd'hui replantés, contre seulement la moitié en 2014. « *La situation s'est améliorée certes, mais il ne faut pas baisser la garde pour autant* », déclare Emmanuel Naudin, qui rappelle que « *un tiers des surfaces perdues n'est, aujourd'hui, pas reboisé* ». Outre l'extension de la charte à d'autres régions françaises, de nouvelles initiatives viennent renforcer l'action du CNP. Ainsi, depuis janvier 2018, le projet Du peuplier pour l'avenir, lancé dans trois départements du Val de Loire (Maine-et-Loire, Indre, Indre-et-Loire) et assorti d'une contribution financière du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, permet de doubler l'aide allouée par Merci le peuplier.

**Pour en savoir plus : [peupliersdefrance.org](http://peupliersdefrance.org)**

# Pour atteindre la Neutralité Carbone en 2050\*

\*objectif national défini par le Plan Climat de juillet 2017



Il est temps de  
changer d'ère

Investir des fonds carbone  
dans la plantation d'arbres,  
cela peut tout changer

*durablement*



# La filière Forêt-Bois française en chiffres

**16,5 millions**

d'hectares de forêts

(accroissement de 0,7 % par an depuis 1985)

**30%**

de la surface métropolitaine

**440.000**

emplois directs et indirects

La forêt procure des services environnementaux indispensables à la vie sur notre planète : réserve

de biodiversité, partie intégrante des cycles de l'eau et de l'air, limitation de l'érosion, photosynthèse, etc.



**60 milliards d'€**

de chiffre d'affaires

**3<sup>e</sup> stock**

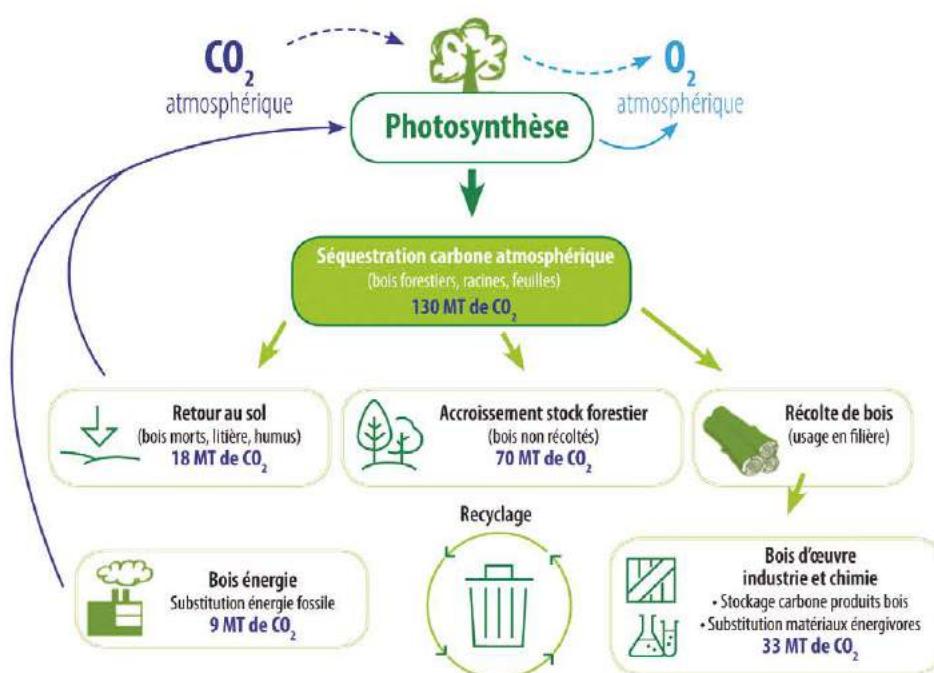
européen de bois sur pieds

**35%** de la forêt

française est déjà certifiée gestion durable (PEFC, FSC).

## La filière Forêt-Bois est la principale contributrice à la lutte contre le changement climatique.

► Bilan carbone positif de la filière Forêt-Bois : 20 à 25 % des émissions nationales de CO<sub>2</sub> (130 MT)



### Le saviez-vous ?

- La photosynthèse forestière : elle produit de l'oxygène (O<sub>2</sub>) et du bois (ressource renouvelable) à partir du CO<sub>2</sub> atmosphérique, de l'eau du sol (H<sub>2</sub>O) et de l'énergie solaire.
- Le stockage du carbone : le carbone extrait de l'atmosphère est stocké d'abord dans l'arbre puis ensuite dans le matériau bois ou le sol.
- La substitution matière et énergie par le bois : tout remplacement de carbone fossile par du carbone renouvelable permet d'éviter d'autant les émissions de CO<sub>2</sub>.
- De très faibles émissions de CO<sub>2</sub> dans les pratiques sylvicoles (absence d'intrants) et dans l'industrie du bois (peu énergivore, auto-consommation de sous-produits en bois-énergie).

source des chiffres : Etude INRA-IGN sur l'atténuation du changement climatique par la filière Forêt-Bois française - nov 2012

France Bois Forêt : CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr) - France Bois Industries Entreprises : CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris

France Bois Régions : Avenue du Docteur Schweitzer BP 30 19001 TULLE - Crédits photos : médiathèque [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr) et adobestock® tous droits réservés

Publication conjointe de France Bois Forêt - France Bois Industries Entreprises - France Bois Régions.

# La formule naturelle pour atteindre

La forêt capte nos émissions de CO<sub>2</sub> pour produire du bois et de l'oxygène, elle épure aussi l'eau et préserve la biodiversité.

La filière Forêt-Bois est la principale contributrice à la lutte contre le changement climatique avec un bilan de 20-25% d'émissions évitées ou compensées.

"Les arbres ont le plus grand potentiel pour réduire les émissions de Carbone de façon rentable." selon la FAO

Le bois de nos forêts est une matière première naturelle et renouvelable qui se substitue dans de nombreux usages aux ressources fossiles.



The letters 'E' and '+' are superimposed on a photograph of a dense green forest. The letter 'B' is superimposed on a vertical strip of light-colored wood grain.



La forêt doit être gérée de façon dynamique et durable pour être en bonne santé et performante dans la lutte contre le changement climatique.

L'économie de la filière forêt-bois ce sont des emplois ruraux, industriels et non délocalisables, indispensables à la vitalité de nos territoires.

## LA PLANTATION D'ARBRES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU BOIS SONT LES SEULES FORMULES POUR ATTEINDRE

# re la Neutralité Carbone en 2050

Les ressources fossiles ont permis un développement économique et social sans précédent pendant deux siècles, mais au prix d'impacts futurs majeurs en terme de changement climatique.

Les conséquences de ce changement climatique seront tellement graves que l'humanité doit s'engager sur la voie de la neutralité carbone. Aujourd'hui, nos savoirs, compétences et technologies nous permettent d'utiliser de manière croissante des ressources renouvelables et gérées durablement.

La filière Forêt-Bois présente une formule à la fois naturelle et vertueuse qui produit d'autant plus de ressources renouvelables (le bois) qu'elle capte du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère (atténuation du changement climatique).

Avec peu d'investissement supplémentaire, les résultats seraient tellement fantastiques au niveau économique (balance commerciale), social (emplois) et environnemental (CO<sub>2</sub>, eau, biodiversité) qu'il est plus que temps de changer d'ère !



"Sans utiliser les capacités des écosystèmes à séquestrer du CO<sub>2</sub>,  
on n'y arrivera pas" Nicolas HULOT, Ministre d'État,  
Ministre de la Transition écologique et solidaire - Le Monde du 07/07/2017

La Neutralité Carbone est l'objectif national fixé dans le Plan Climat  
(juillet 2017).

L'investissement d'une fraction des ressources fiscales carbone (200 M€/an), permettrait d'avoir un très fort retour sur investissement d'ici 2025\*.

+100 000 ha/an  
renouvelés (plantés ou améliorés)

+12 Mm<sup>3</sup>  
mobilisés

+20 000 emplois  
créés

Une augmentation  
de valeur ajoutée

Une balance  
commerciale améliorée

\* Actions préconisées à la fois par le Comité Stratégique de Filière Bois (CSF Bois), le Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) et le projet Forêt Bois pour la France.

## OLUTIONS NATURELLES LES PLUS EFFICACES CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

# Quand le pin français résiste

► Après une phase de tests en laboratoires, des essais ont été effectués sur le terrain à l'aide de plateLAGES réalisés avec différentes essences de pin.



Les conditions de croissance des pins peuvent-elles être influencées par leur origine géographique et le climat associé ? C'est la question à laquelle l'Association pour la promotion et l'emploi des pins (Apep) et l'institut technologique FCBA ont cherché à répondre à travers le projet Secœurpin, lancé en 2014 avec l'aide de France Bois Forêt. Point d'étape après trois ans d'étude.

Initié par l'Apep, le programme Secœurpin avait pour ambition de caractériser la durabilité naturelle ou conférée des pins vis-à-vis des champignons basidiomycètes\* et des termites, selon leur provenance géographique. Pin maritime, pin laricio, pin sylvestre d'Alsace et de Sologne, pin sylvestre de Suède et de Finlande, etc., plusieurs essences ont été sélectionnées. Après une phase de tests en laboratoires, des essais ont été effectués sur le terrain : des plateLAGES, réalisés avec les différentes essences et traités avec un même produit biocide\*\* certifié CTB-P+, ont été placés sur les deux sites d'essai de FCBA, en Guyane et sur l'île d'Oléron.

L'observation de ces échantillons durant trois ans a mis en évidence deux grands enseignements : traités ou non, les pins français présentent les mêmes caractéristiques de résistance que les pins scandinaves face aux champignons et aux termites, et cela quel que soit leur lieu d'implantation ; si certains échantillons imprégnés ont commencé à subir des dégradations en Guyane, ce qui est logique étant donnée la virulence des termites dans ce territoire ultramarin, les essences situées à Oléron n'ont encore connu aucune attaque. Pour déterminer la durée d'efficacité réelle des produits de traitement, l'étude Secœurpin se poursuit donc sur l'île d'Oléron cette année. ◆

## Pour en savoir plus :

- [fcba.fr](http://fcba.fr)
- [pinsdefrance.com](http://pinsdefrance.com)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 13RD263

Budget FBF : 200 k€

\* Embranchement ou division des mycètes qui regroupe la plupart des espèces désignées dans la langue courante par le nom de champignon, ils sont caractérisés par des spores formées à l'extrémité de cellules spécialisées, les basides.

\*\* Produit destiné à détruire, repousser ou rendre inoffensives les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre, par une action chimique ou biologique.

# Débroussailler pour se protéger du feu



Photo : Adobestock

Afin de sensibiliser à l'importance du débroussaillement, la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) en Aquitaine, la Maison de la Forêt et le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest éditent une plaquette en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. France Bois Forêt s'intéresse tout particulièrement à ce sujet d'une très grande importance.

**A**vec plus de 1500 départs de feu et 1600ha de surfaces brûlées en moyenne par an, l'Aquitaine est classée à haut risque pour les incendies de forêt. De nombreux feux pourraient être évités par simple respect des mesures de pré-

vention. Obligatoire, le débroussaillement en est une ; ses dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie. Pourtant, rares sont ceux qui maîtrisent les règles

▲ France Bois Forêt met tout en œuvre pour prévenir les incendies et encourager les bonnes pratiques.

## Pour en savoir plus :

- [dfci-aquitaine.fr](http://dfci-aquitaine.fr)
- [maisondelaforet-sudouest.com](http://maisondelaforet-sudouest.com)
- Téléchargez la plaquette sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



Doc : DFCI Aquitaine

### DFCI Aquitaine : une mission majeure

Mise en place à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la Défense des forêts contre les incendies en Aquitaine (DFCI Aquitaine) est une association qui regroupe quatre unions départementales (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne), rassemblant à leur tour 211 associations syndicales autorisées. Ses missions :

- **Aménager** : cela passe par divers travaux, l'entretien des infrastructures, telles que les pistes, points d'eau, ponts...
- **Informier** : l'objectif est de sensibiliser le grand public et les professionnels aux risques de feux de forêt et aux bons comportements à adopter.
- **Innover** : des études et analyses sont réalisées pour produire des outils technologiques performants afin d'améliorer la protection de la forêt.

applicables au débroussaillement. D'où l'initiative conjointe menée par la DFCI Aquitaine et la Maison de la Forêt, avec la parution d'une plaquette intitulée *Le débroussaillement, une obligation qui vous protège*.

#### Un outil pédagogique

Tiré à 50 000 exemplaires et diffusé auprès des collectivités et du grand public, ce document de six pages rappelle en quoi consiste le débroussaillement : il vise à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. « *Le débroussaillement garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal* », précise

50 000 plaquettes de six pages diffusées auprès des collectivités et du grand public rappellent le rôle crucial du débroussaillement.

ainsi le document. La mesure permet également d'éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité. Elle facilite par ailleurs la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

Les lieux où l'obligation de débroussailler s'applique de manière générale sont précisés dans le document (terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts) ainsi que les dispositions propres au massif des Landes de Gascogne. La plaquette indique à qui incombe l'obligation de débroussailler (l'occupant des lieux) et qui est responsable du contrôle et des sanctions en cas de manquement (le maire). La période de l'année et la façon de procéder au débroussaillement sont également expliquées. ◆

# Les frênes sous observation avec Chalfrax



Victimes d'une maladie provoquée par un champignon parasitaire dénommé « chalarose », les frênaies françaises font l'objet d'un vaste projet de recherche. Bénéficiant du soutien financier de France Bois Forêt, le programme Chalfrax a démarré en 2015 pour cinq ans.

Depuis l'apparition du premier foyer de chalarose en France, en Haute-Saône, il y a une dizaine d'années, l'épidémie n'a cessé de progresser. Plus de quarante départements sont contaminés aujourd'hui. À terme, c'est toute l'aire d'occupation du frêne qui pourrait être touchée. Pour traverser cette crise, le Centre national de la propriété forestière (CNPF) coordonne un projet national de recherche et de développement appelé Chalfrax. L'objectif est d'élaborer une

stratégie de gestion des peuplements menacés en tenant compte des conditions de développement de la maladie, de la vulnérabilité des peuplements et de son impact sur la valorisation des bois.

## Des avancées majeures

Trois ans après son lancement, le programme est déjà riche d'enseignements. « *Le planning a été respecté, de même que les objectifs de contenu* », explique le coordonnateur

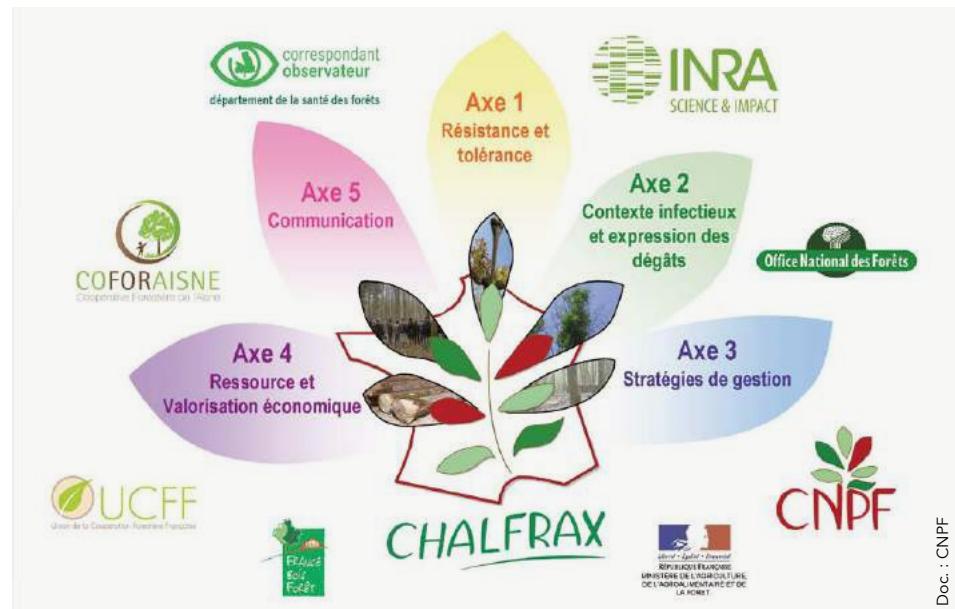
► Originaire d'Asie, la maladie entraîne un dépérissement rapide des arbres avec risque de chute de branche et de rupture.

## Pour en savoir plus :

- hautsdefrance.cnpf.fr
- cnpf.fr
- chalfrax.cnpf.fr
- franceboisforet.fr

## PROGRAMME

Réf. FBF : 17RF661,16RD549,  
15RD434  
Budgets FBF : 75 k€, 36 k€  
et 36 k€



du projet, Benjamin Cano, du CNPF-CRPF Nord/Pas-de-Calais/Picardie. Concernant les recherches sur la maladie elle-même, 411 dispositifs et références de terrain ont été installés en France, permettant de suivre près de 16800 frênes. Ces investigations auront donné lieu à une douzaine de rapports scientifiques et techniques que le comité de pilotage de Chalfrax compte bien mettre à profit des bénéficiaires du projet par des opérations de communication et de promotion.

En matière de génétique, les travaux relevant de l'axe 1 du programme, « Résistance et tolérance » ont bien avancé. Les premiers résultats confirment une résistance avérée au chalarose de certains individus, mais leur part est trop faible (-de 3%) pour éviter le dépérissement des populations. On observe également une forte variation de cette résistance entre les provenances, entre les familles et au sein d'une même famille. « Ces résultats permettent d'ores et déjà d'identifier finement les arbres qui vont faire l'objet de mesures de conservation et de multiplication végétative (greffage, bouturage) en vue d'une confirmation de leur niveau de résistance, préalable

nécessaire aux programmes de création variétale envisagés par la suite », explique Benjamin Cano.

Un autre axe de recherche porte sur l'impact de différents scénarios sylvicoles et de pression d'inoculum (concentration de spores infectieuses dans l'air) sur la prévalence des dommages causés par la maladie. Pour cela, plusieurs sites expérimentaux ont été mis en place dans les Hauts-de-France. Leur observation a apporté de nombreuses informations sur le cycle infectieux du champignon : on sait ainsi que la maladie se propage essentiellement au pied des arbres, et que le taux de mortalité progresse plus rapidement sur les jeunes populations que sur les arbres adultes.

## Des bois qui restent de bonne qualité

Les travaux menés dans le cadre de l'axe 4, « Qualité des bois et valorisation économique », ont abouti à un état des lieux précis de la ressource en frêne commercialisable. Il apparaît que seule une part de la ressource représente un enjeu bois d'œuvre mobilisable facilement (plus de 7,5cm de diamètre), ce qui permet de cibler plus judicieusement les prévisions

de récoltes. En moyenne, le rythme de récolte reste stable pour le moment, bien que certaines régions sinistrées renvoient un signal significatif sur la progression des volumes commercialisés (multiplié par quatre en Hauts-de-France). Quant à la question essentielle de l'impact de la maladie sur la qualité des bois, les réponses apportées par une première étude démontrent l'absence de corrélation entre la chalarose et la qualité du bois.

En matière de stratégie de gestion, un outil d'aide au diagnostic de peuplements infectés a été mis en place : les sylviculteurs pourront ainsi quantifier les dégâts au sein des peuplements de frênes, mais aussi évaluer le niveau d'urgence d'intervention. Parallèlement, 34 dispositifs expérimentaux devant tester la faisabilité technico-économique d'itinéraires sylvicoles alternatifs pour gérer les peuplements atteints ont été déployés sur le terrain. Les résultats de ces travaux seront connus en 2019.

**Communiquer pour répondre aux attentes**  
 Côté communication, des enquêtes réalisées en Pologne et en Allemagne, pays touchés par la maladie depuis plus de vingt ans, ont donné des résultats encourageants : « *Outre les enseignements tirés de l'expérience de ces pays en matière de stratégie, on constate que le frêne y est toujours présent* », affirme Benjamin Cano. Quant à la communication nationale, les acteurs du projet ont décidé de restituer les différents résultats plus tôt que prévu : « *La maladie évolue très vite, et les attentes sont fortes de la part des professionnels concernés.* » Site Internet – [chalfrax.cnpf.fr](http://chalfrax.cnpf.fr) –, lettre d'information numérique – Frax'e-news –, séminaires et conférences ont été mis en place afin d'apporter les premiers éléments de réponse. Un colloque de clôture, assorti d'un ouvrage de référence, est cependant prévu à la fin du programme pour livrer l'ensemble des conclusions. ◆

## Élaborer une stratégie de gestion des peuplements de frênes menacés par la chalarose.



▲ Une première étude a démontré que la chalarose n'avait aucun impact sur la qualité des bois.



▲ En matière de stratégie de gestion, 34 dispositifs expérimentaux ont été déployés sur le terrain ; ils visent à tester la faisabilité technico-économique d'itinéraires sylvicoles alternatifs pour gérer les peuplements atteints.

# Quand « Arbre » porte ses fruits

► Intérieur de la maison sur pilotis à Gevrey-Chambertin (21), finaliste du Prix national de la construction bois 2018, catégorie Réhabiliter un équipement, mention Bois français. Maître d'œuvre : Atelier Zéro Carbone Architectes (21) ; entreprise bois : Richard (21).



Aménager et Rénover avec le Bois pour la REhabilitation, l'acronyme Arbre désigne un programme destiné à valoriser l'usage du matériau bois dans la rénovation et la réhabilitation des logements et des bâtiments tertiaires. Lancé en 2014 avec le soutien de France Bois Forêt, le projet a abouti à des résultats concrets. Bilan final.

## Pour en savoir plus :

- [solutions-rehabilitation.fr](http://solutions-rehabilitation.fr)
- [catalogue-construction-bois.fr](http://catalogue-construction-bois.fr)
- [umb.ffbatiment.fr](http://umb.ffbatiment.fr)
- [franceboisregions.fr](http://franceboisregions.fr)
- [fcba.fr](http://fcba.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Ref. FBF : 14RD438,  
15RD489, 16RD567  
Budget FBF : 237 k€

**A**rbre est né dans le cadre du Plan Bois II du gouvernement, qui soutient, depuis plusieurs années, le développement des matériaux biosourcés dans la construction et la réhabilitation. Piloté par l'Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment, ce projet a été financé par l'État via la DHUP\*, par le Codifab\*\*, par France Bois Forêt, et son suivi technique assuré par France

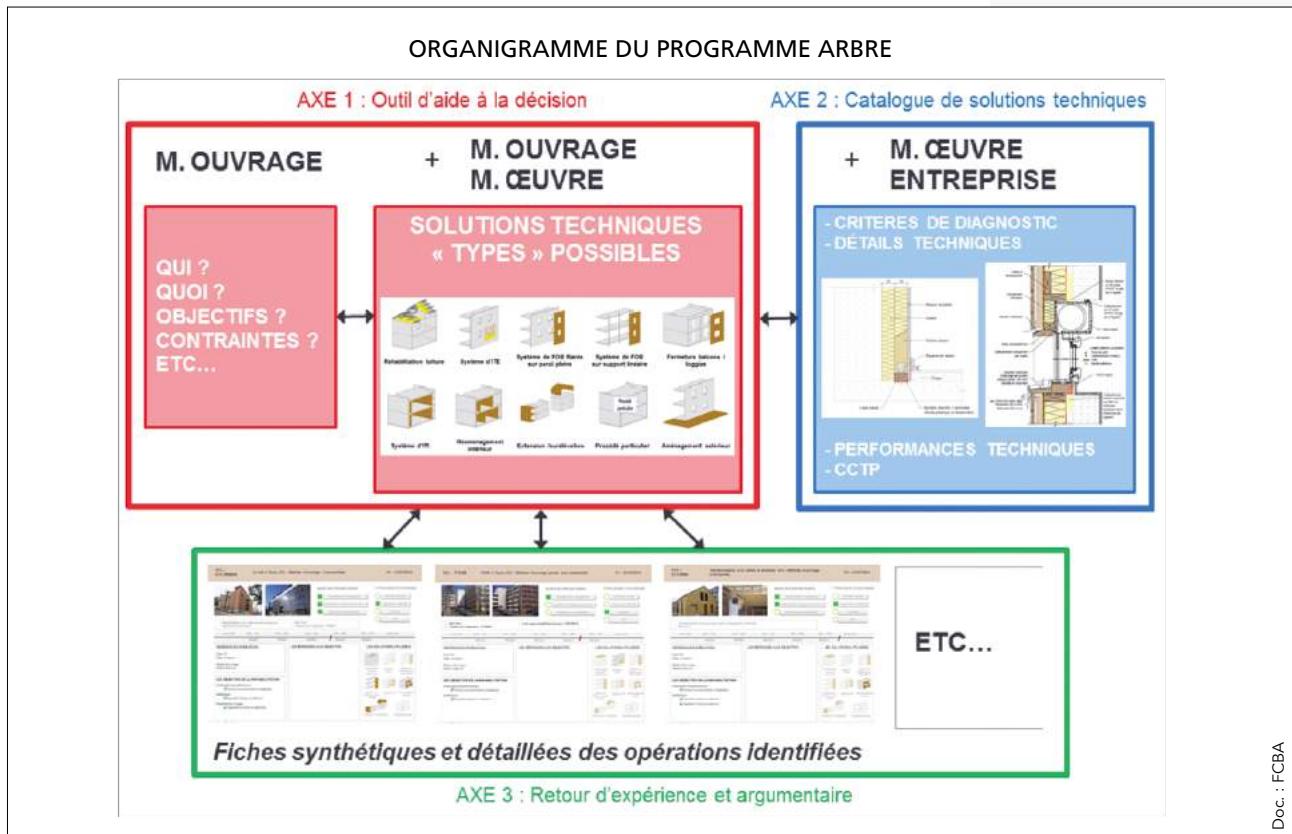
Bois Régions et l'institut technologique FCBA\*\*\*, ce dernier étant également chargé de la coordination d'ensemble et de la gestion administrative.

S'échelonnant sur trois ans, Arbre concerne trois marchés prioritaires : la réhabilitation énergétique, la requalification des espaces intérieurs et l'extension-surélévation. Destiné à la maîtrise d'ouvrage, le programme visait un triple objectif : élaborer un outil

\* DHUP : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, ministère de la Cohésion des territoires (logement)

\*\* Codifab : Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois

\*\*\* FCBA : institut technologique Forêt, Cellulose, Bois-Construction, Ameublement



Doc. : FCBA

amont d'aide à la décision permettant de travailler un projet de réhabilitation en fonction de différentes approches ; mettre à disposition une base de données de solutions techniques avec des performances évaluées ; organiser un référencement de projets en cours ou finalisés, en mettant en évidence les avantages liés à l'utilisation du bois dans la réhabilitation.

### Objectifs atteints

« Après trois ans de travail, deux outils sont opérationnels aujourd'hui », précise Laurence Maiffredy, chargée du suivi du programme à FCBA. Le premier est le site internet [solutions-rehabilitation.fr](http://solutions-rehabilitation.fr), qui accompagne l'utilisateur dans le choix des solutions bois, avec notamment des critères d'entrée par objectifs et contraintes liées au projet. Le site réunit des retours d'expériences qui permettent



Le programme Arbre concerne trois marchés prioritaires : la réhabilitation énergétique, la requalification des espaces intérieurs et l'extension-surélévation. En photo : extension-surélévation des bureaux de l'ONF à Montpellier ; finaliste PNCB 2018, catégorie Réhabiliter un équipement, mention Bois français.

► [solutions-rehabilitation.fr](http://solutions-rehabilitation.fr) accompagne l'utilisateur dans le choix des solutions bois pour réhabiliter en s'appuyant sur des cas concrets avec témoignages et analyses des divers intervenants.

The screenshot shows the homepage of Objectif Réhabilitation. At the top, there's a navigation bar with links like 'VOS OBJECTIFS DE RÉHABILITATION', 'LES CONTRAINTES DE L'EXISTANT', 'LES RETOURS D'EXPÉRIENCE', and 'CONTACTEZ-NOUS'. Below the navigation is a large image of a modern apartment building with yellow panels. Overlaid on the image is the text 'RETOURS D'EXPÉRIENCE N°P09 271 CHAMBRES ÉTUDIANTES EN SAVOIR +'. To the right, there's a sidebar with the heading 'QUELLES SOLUTIONS POUR MENER A BIEN UN PROJET DE RÉHABILITATION ?' and some descriptive text about project objectives like energy renovation, noise reduction, and image improvement. At the bottom, there's a call-to-action button: 'Découvrez quelques conseils avant de débutez un projet de réhabilitation avec nous'.

The screenshot shows the catalogue-construction-bois.fr website. It features a large image of a wooden roof structure. On the left, there's a vertical menu with options like 'CATALOGUE CONSTRUCTION BOIS', 'NOUVEAUTÉS', 'RÉHABILITATION', 'RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES', 'SOURCES FINANCIEREMENTALES', and 'FOURNISSEURS'. In the center, there's a grid of icons representing different rehabilitation techniques, such as 'Isolation thermique extérieure (ITE)', 'Isolation intérieure (IIOB, PI)', 'Isolation thermique intérieure (ITI)', 'Plancher isolé', 'Perimetres isolés', 'Isolation des structures', 'Isolation des ouvertures', 'Aménagement sous-sol', 'Procédé par scellement', and 'Isolation des fondations'. A sidebar on the right provides information on technical solutions for various types of structures.

► [catalogue-construction-bois.fr](http://catalogue-construction-bois.fr) met à disposition des entreprises, industriels, maîtres d'œuvre, etc., un référentiel de solutions techniques de réhabilitation classées selon le type de travaux visé.

**Programme Arbre : mettre à disposition des professionnels les outils pour le choix du bois dans la réhabilitation.**

de découvrir des solutions de réhabilitation singulières en s'appuyant sur des cas concrets. Un descriptif de l'existant et des transformations réalisées aide à comprendre l'ampleur des travaux de réhabilitation à travers les performances énergétiques et environnementales, le confort d'usage ou encore les critères financiers. Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre ou entreprises témoignent et analysent les opérations auxquelles ils ont participé.

### Un site complémentaire

Afin de mettre en œuvre les systèmes de réhabilitation bois, le site [solutions-rehabilitation.fr](http://solutions-rehabilitation.fr) est complété par un deuxième outil, le site [catalogue-](http://catalogue-construction-bois.fr)

[construction-bois.fr](http://construction-bois.fr). Cette plateforme technique met à disposition des entreprises, industriels, maîtres d'œuvre, etc., un référentiel de solutions techniques de réhabilitation classées selon le type de travaux visé : isolation par l'extérieur, façade à ossature bois, aménagement intérieur, surélévation...

Avec ces deux sites, les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la filière du bois et du bâtiment disposent d'outils pratiques et performants pour réhabiliter avec le bois. « *Il reste désormais à faire connaître ces outils pour qu'ils soient utilisés de façon optimale* », précise André Richter, directeur des programmes à FCBA. Pour cela, des actions de communication ciblées sont prévues dans les mois qui viennent. ♦

# Attirer les jeunes vers la filière forêt-bois



Au cœur du programme d'actions conduit par la filière forêt-bois sur l'attractivité des métiers, le guide Onisep, réalisé avec le concours de France Bois Forêt, est un outil essentiel pour les jeunes, leur famille, ainsi qu'un support pour les équipes éducatives.

► Un outil de découverte essentiel pour les élèves en phase d'orientation, les parents, les conseillers et les enseignants.

*« Dans la vie, il y a ceux qui touchent du bois, et ceux qui le travaillent. »* Ce slogan est celui de la campagne de promotion lancée l'an dernier pour inciter les jeunes à se tourner vers les métiers de la forêt et du bois. À l'origine de l'opération : l'initiative conjointe de France Bois Forêt, du Codifab et de France Bois Régions pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qui touche la filière forêt-bois. Soutenu par le ministère de la Transition écologique et solidaire et par le ministère de la Cohésion des territoires, le programme a développé plusieurs outils à destination des jeunes, de leurs parents et du corps enseignant : site Internet, brochure Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions), kits de communication...

## La force du témoignage

La brochure réalisée par l'Onisep dans la collection « Zoom Métiers » et intitulée *Les Métiers de la forêt et du bois* sert de relais au site [metiers-foret-bois.org](http://metiers-foret-bois.org). Elle vient remplacer un document préexistant datant de 2009 et qui avait besoin d'être entièrement actualisé. Après une introduction composée de questions/réponses sur le secteur, 24 professionnels aux parcours différents font part de leur

quotidien et permettent d'appréhender la grande diversité des métiers qui composent cette filière. Clémence, Damien, Justine, Pierre et les autres sont bûcheron/ne, charpentier/ère, menuisier/ère, pilote de scie, commis/e forestier/ère ou technico-commercial/e, etc. Tous possèdent un point commun : la passion d'un même matériau vivant, renouvelable et écologique : le bois.

## Un guide incontournable

Viennent ensuite des pages pratiques qui présentent les différentes formations disponibles, de la sixième au bac + 5, voire au doctorat. Ces diplômes concernent la gestion de la forêt et l'exploitation forestière, la scierie, la construction, l'agencement, la menuiserie ou l'ébénisterie, le design ou encore la vente. Une page « bilan » permet aussi au jeune de faire le point sur son avenir professionnel et de se projeter dans les métiers présentés pour discerner ceux qui lui correspondent le mieux. Adressé à tous les collèges, lycées, CIO (centres d'information et d'orientation), ce guide est un outil de découverte essentiel pour les élèves en phase d'orientation, les parents, les conseillers d'orientation et de réorientation, les enseignants, etc. ◆

## Pour en savoir plus :

- [metiers-foret-bois.org](http://metiers-foret-bois.org)
- [onisep.fr](http://onisep.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)
- [franceboisregions.fr](http://franceboisregions.fr)
- [franceboisforêt.fr](http://franceboisforêt.fr)

# Moderniser les échanges entre professionnels grâce à la chaîne numérique

► Les progrès réalisés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) permettent d'augmenter les vitesses d'échanges d'informations et de calculs, et d'accroître les volumes de stockage.



Photo : Adobestock

À l'instar d'autres secteurs industriels, la filière forêt-bois connaît une informatisation croissante, avec des données numériques qui se multiplient. Le programme Chaîne numérique, financé pour partie par France Bois Forêt, vise à optimiser les échanges d'informations de l'amont à l'aval de la filière, le but étant d'améliorer la compétitivité des entreprises.

**L**a réalisation d'un chantier forestier nécessite aujourd'hui un nombre important d'informations touchant à des domaines variés : identités des parties prenantes, informations techniques sur les caractéristiques du chantier, sur sa localisation, risques identifiés... La saisie et le partage de ces informations représentent un coût et sont parfois sources d'erreurs. Or les progrès réalisés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) permettent d'augmenter les vitesses d'échanges et de calculs, et d'accroître les volumes de stockage de cette info. Pour optimiser ces évolutions, les professionnels de la filière forêt-bois

ont modernisé leurs outils informatiques par le biais de projets régionaux, tels que la plateforme ForetData (*lire l'encadré page 39*) et le système ExploTIC (Exploitation des techniques de l'information et de la communication), ou nationaux, comme la plateforme Emobois financée par France Bois Forêt (*lire La lettre B n° 25*).

## Du régional au national

Afin d'assurer la cohérence de ces différentes démarches et de mettre en commun les bonnes pratiques, plusieurs partenaires\* de la région Nouvelle-Aquitaine, motrice sur ces questions, ont décidé de porter ensemble un projet collectif. Le programme

## Pour en savoir plus :

- [codefa.fr](http://codefa.fr)
- [fcba.fr](http://fcba.fr)
- [emobois.fr](http://emobois.fr)
- [gipatgeri.fr](http://gipatgeri.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD830 - 17RD831

Budgets FBF : 28k€ - 15k€

\* Comité de développement forêt-bois Aquitaine (Codefa), Groupement d'intérêt public Aménagement du territoire et Gestion des risques (Gip Atgeri), institut technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA), coopérative Alliance Forêt Bois (AFB), Union des coopératives agricoles et forestières (GFC), l'entreprise Scieries Lesbats, l'entreprise Smurfit Kappa Comptoir du Pin (SKCDP), l'Office national des forêts (ONF).



Photo : Adobestock

► L'ensemble des informations collectées viendra alimenter un observatoire de l'activité forestière, d'abord sur le massif des Landes de Gascogne, puis sur l'ensemble du territoire.

Chaîne numérique a pour objectif d'optimiser les échanges d'informations en amont, pendant et en aval d'un chantier, en favorisant les interactions entre les entreprises. Un gain de productivité de l'ensemble de la filière est attendu car ce projet va permettre de faciliter la saisie des différentes données de production par l'opérateur ainsi que leur transmission, de fluidifier le flux d'informations, de supprimer les saisies multiples et de limiter les saisies manuelles. Enfin, l'ensemble des informations collectées pourra venir alimenter un observatoire de l'activité forestière, d'abord dans le massif des Landes de Gascogne, puis dans l'ensemble du territoire. Si la Nouvelle-Aquitaine a été retenue comme région pilote, une extension nationale du programme est prévue *in fine*.

### Trois grands pôles

Lancé fin 2017, le programme est coordonné par le Comité de développement forêt-bois Aquitaine (Codefa) et se décline selon trois grands axes d'actions. Le premier porte sur les échanges d'informations et sur la gestion administrative des chantiers. Il s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre de la plateforme ForetData, mise en place suite à la tempête Klaus de 2009 (*lire l'encadré page 39*). « Avec le programme Chaîne numérique, il s'agit d'élargir les fonctionnalités de Foretdata et d'étendre son territoire d'action », explique Stéphane Latour, coordinateur du programme Codefa.

Le deuxième axe concerne l'échange des données de production entre opérateurs et donneurs d'ordres. Ici, l'objectif est d'utiliser les potentialités des machines d'exploitation forestière qui stockent une

► Le deuxième axe du programme Chaîne numérique consiste à échanger les données de production entre opérateurs et donneurs d'ordres en utilisant les potentialités des machines d'exploitation forestière.



Photo : Euroforest

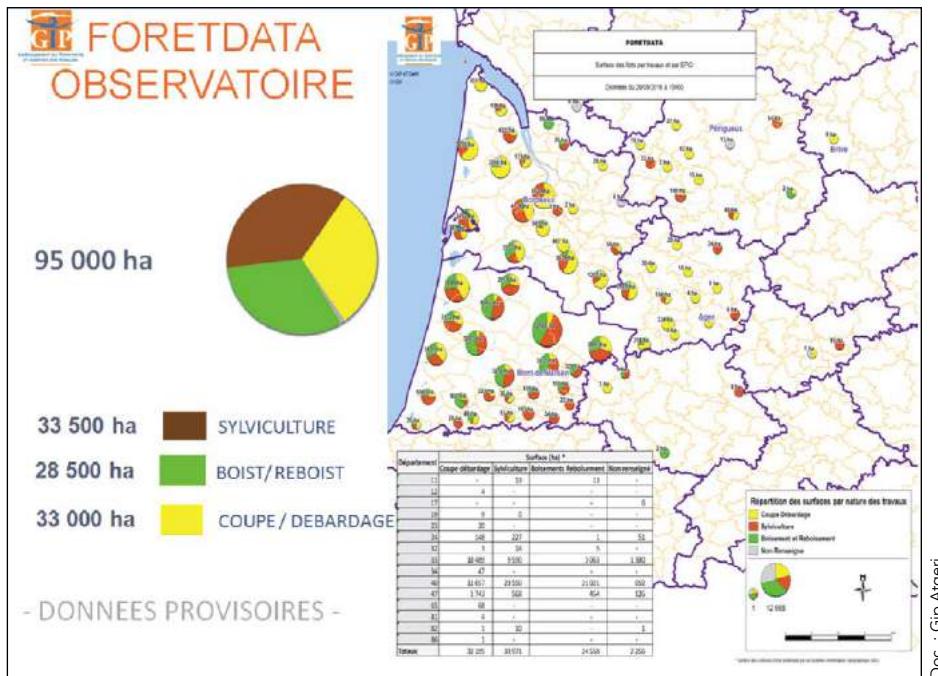
► Le troisième pôle du programme s'intéresse à la gestion des flux de données entre fournisseurs, transporteurs et clients.



Photo : FBF/FBR/Plan Rapproché

grande quantité d'informations jusqu'ici peu utilisées. « *En reliant les logiciels de ces machines aux systèmes informatiques des entreprises, celles-ci pourront anticiper les paramétrages de leur process industriel*, affirme Stéphane Latour. À l'inverse, en faisant remonter les données de production à la parcelle, on améliore la gestion forestière. » Tous les intervenants gagnent ainsi en réactivité et en productivité. À noter que le projet bénéficie de l'antériorité des travaux menés par l'institut technologique FCBA dans le cadre du logiciel ExploTIC. Enfin, le troisième pôle du programme s'intéresse à la gestion des flux de données

entre fournisseurs, transporteurs et clients. Il vise à développer des connecteurs entre les entreprises pour réduire les coûts de main-d'œuvre, fiabiliser et régulariser les données échangées, standardiser les échanges. « *Cet axe de travail s'appuie notamment sur l'expérience de la plateforme nationale Emobois, l'objectif étant de rendre compatibles les différents systèmes actuellement utilisés pour optimiser les échanges* », précise Stéphane Latour. Ce troisième volet nécessitant une analyse approfondie de tous les systèmes existants, il se développera en fin de programme. ◆ >>>



## Des chantiers mieux gérés avec ForetData

Disposer d'un état des lieux précis des dégâts causés sur la forêt par la tempête Klaus pour décider des mesures à adopter pour reboiser, tel était l'objectif central du projet ForetData lors de sa mise en place en 2009. Confié au Gip Atgeri (Groupement d'intérêt public Aménagement du territoire et Gestion des risques), ce projet a permis de recueillir un grand nombre de données (suivi des travaux de nettoyage et de reboisement, localisation des jeunes plants de peuplement, suivi des parcelles ayant bénéficié de subventions...). Ces données ont ensuite été communiquées aux professionnels de la filière. « *Les entreprises ont pris conscience de l'intérêt de partager de l'information dans un cadre structuré*, déclare Pierre Macé, directeur du Gip. *Elles ont ainsi gagné en réactivité et ont pu disposer d'une vision précise des travaux à réaliser.* » Forts de ce succès, les partenaires ont décidé de poursuivre l'expérience en 2015, en allant plus loin dans la recherche d'optimisation de la logistique.

Avec le programme Chaîne numérique dont il constitue l'une des « briques », ForetData voit ses fonctionnalités élargies. « *Il s'agit par exemple de simplifier les démarches administratives par la production automatique des différents formulaires relatifs à l'ouverture d'un chantier, documents transmis directement aux structures concernées* », explique Julia Morin, responsable du projet au sein du Gip. Un service « cartographie » permettra également de visualiser sur le web toutes les informations concernant un chantier : coordonnées IGN, photos aériennes, relevés de pistes incendies... En complétant les bases de données existantes, le champ d'actions de Foretdata est, par ailleurs, augmenté. Ainsi, un annuaire des entreprises adhérentes du projet sera mis à la disposition de l'ensemble des partenaires et automatiquement actualisé.

# Dynamiser sa gestion avec *laforetbouge.fr*



- Un des objectifs principaux du dispositif est d'améliorer la mobilisation des bois en forêt privée.

Visualiser ses propriétés, gérer ses chantiers, trouver un professionnel, connaître le prix des bois... tout cela est désormais possible via un seul et unique site Internet : *laforetbouge.fr*. Un outil innovant, pratique et gratuit, destiné aux propriétaires forestiers et aux professionnels de la filière forêt-bois.

**L**a plateforme *laforetbouge.fr* a été développée par le CNPF (Centre national de la propriété forestière), avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation\*. À l'origine de son développement : un projet pilote de mobilisation du bois en Auvergne (PPMBA), pour lequel la délégation régionale du CNPF avait mis en place, en 2015, un site Internet dédié, « Bois d'Auvergne », à l'intention des propriétaires

et professionnels de la filière. Face au vif intérêt suscité par le dispositif auprès des utilisateurs, le CNPF a souhaité l'adapter à l'ensemble du territoire métropolitain, sous le nom *laforetbouge.fr*. Après une phase d'expérimentation menée par quatre régions pilotes (Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire et Bourgogne-Franche-Comté), la plateforme est disponible pour tous depuis janvier 2018.

## Pour en savoir plus :

- [laforetbouge.fr](http://laforetbouge.fr)
- [cnpf.fr](http://cnpf.fr)
- [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

\* Autres partenaires : Fransylva (Fédération des syndicats de forestiers privés), France Bois Régions, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Fibre Excellence, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le Conseil supérieur du notariat, l'Office national des forêts (ONF), l'institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), la Fédération nationale du bois (FNB), l'organisation des Experts forestiers de France (EFF), la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT), la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER), l'Union de la coopération forestière française (UCFF), les organisations de producteurs.



Photo : FBR/FBF/PlanRapproché

*laforetbouge.fr : fédérer, faciliter les démarches, la gestion des forêts et la réalisation d'opérations sylvicoles.*

### À quoi sert la plateforme ?

Véritable boîte à outils numériques, le site « La Forêt bouge » favorise le contact et crée du lien entre les acteurs privés, économiques ou institutionnels du monde forestier. Il facilite les démarches, la gestion des forêts et la réalisation d'opérations sylvicoles en privilégiant le regroupement du foncier et/ou de la gestion. Ainsi, *laforetbouge.fr* rassemble des outils qui existaient déjà, mais dans une même plateforme et à l'échelle nationale désormais. Un des objectifs principaux du dispositif est d'améliorer la mobilisation des bois en forêt privée en proposant des services innovants. Utiliser un outil informatique moderne devrait également permettre de toucher une nouvelle génération de propriétaires forestiers et les inciter à dynamiser leurs pratiques sylvicoles.

### Ce que l'on y trouve

Sur le site *laforetbouge.fr*, les professionnels et les propriétaires

forestiers ont la possibilité de créer leur compte. Ils peuvent ainsi accéder plus rapidement aux services de façon adaptée et individualisée. Plusieurs fonctionnalités sont mises à la disposition de l'internaute inscrit : localiser sa propriété via une cartographie, connaître sa parcelle grâce à un descriptif du type de bois, découvrir l'itinéraire sylvicole adapté à son peuplement, s'informer sur la réglementation en vigueur... Un accès à un annuaire professionnel permet d'obtenir une sélection pertinente d'entreprises par rapport à un besoin. L'utilisateur pourra aussi comprendre comment se compose le prix du bois, consulter des données régionales sur le marché des bois ainsi que sur le coût des interventions et des travaux forestiers. Il trouvera également des actualités ou des documents de vulgarisation que le public peut consulter à sa guise. ◆

# Festival de la forêt et du bois, 3<sup>e</sup> édition

Une façon originale de se rapprocher  
du grand public et d'expliquer un savoir-faire



«Vive(z) le bois !», tel est le thème retenu pour la 3<sup>e</sup> édition du Festival de la forêt et du bois, un événement soutenu par France Bois Forêt, qui se tient au château de la Bourdaisière, en Indre-et-Loire, les 20 et 21 octobre 2018. Parmi les nouveautés, cette année : la présence des personnages de la BD Astérix, dans le cadre d'un partenariat conclu avec Les Éditions Albert-René.

**J**eux, animations et ateliers ludiques pour petits et grands, parcours découvertes pédagogiques avec l'ONF (Office national des forêts), banquets forestiers, conférences et bien d'autres activités sont au programme du Festival de la forêt et du bois. Comme à l'origine de l'événement, il s'agit de rapprocher le grand public des professionnels de la forêt, de le familiariser avec les différents métiers et savoir-faire autour du bois et de valoriser les innovations de l'ensemble de la filière forêt-bois. Cette année, un grand jeu de piste inédit est organisé au cœur du Domaine de la Bourdaisière, avec de nombreux prix à gagner ! Des parrains gaulois rejoignent également le festival. En faisant bénéficier la Bourdaisière de son partenariat avec les Éditions Albert-René, France Bois Forêt permettra aux familles

d'être entourées des personnages emblématiques d'Uderzo et Goscinny, Astérix, Obélix et Idéfix, afin de **comprendre les multiples usages du bois à partir d'une matière première issue de nos forêts**. Les valeurs positives que représentent nos amis gaulois permettront d'illustrer cette démarche tournée vers le grand public : comment utiliser le matériau bois en comprenant le rôle de la récolte et de la gestion forestière avec le label PEFC, **partenaire de FBF**. Enfin, parmi les nouveautés de cette édition : un parcours artistique et pédagogique inédit de vingt étapes au cœur du parc pour mettre en valeur la beauté du bois et de ses composants. À destination du grand public autant que des associations et des professionnels, l'objectif du parcours est double : sensibiliser aux enjeux de la gestion de la forêt et présenter la multiplicité des usages du bois. ♦

## Pour en savoir plus :

- [labourdaisiere.com](http://labourdaisiere.com)
- [onf.fr](http://onf.fr)

ESPACE MIS À DISPOSITION  
GRACIEUSEMENT DANS  
LE CADRE DU PARTENARIAT  
AVEC FRANCE BOIS FORÊT



CHÂTEAU  
DE LA  
BOURDAISIÈRE

Hôtel de Charme & Bar à Tomates

© photo JE-Hermès

Grand jeu de piste familial,  
animations et ateliers ludiques pour petits et  
grands, parcours découvertes pédagogiques  
avec l'ONF, banquets forestiers, conférences  
et bien d'autres activités et surprises... avec  
Astérix et Obélix !

Entrée 6 €/personne

Gratuit pour les enfants de moins de 1,30 m ou pour  
les enfants de moins de 10 ans.

De 10 h à 18 h • Restauration sur place

Chiens acceptés en laisse

Inscriptions sur [www.labourdaisiere.com](http://www.labourdaisiere.com)

25 rue de la Bourdaisière - 37270 Montlouis-sur-Loire  
02 47 45 16 31



DEYROLLE  
Depuis 1803



Montlouis  
Sur-Loire

HÔTELS &  
PRÉFÉRENCE



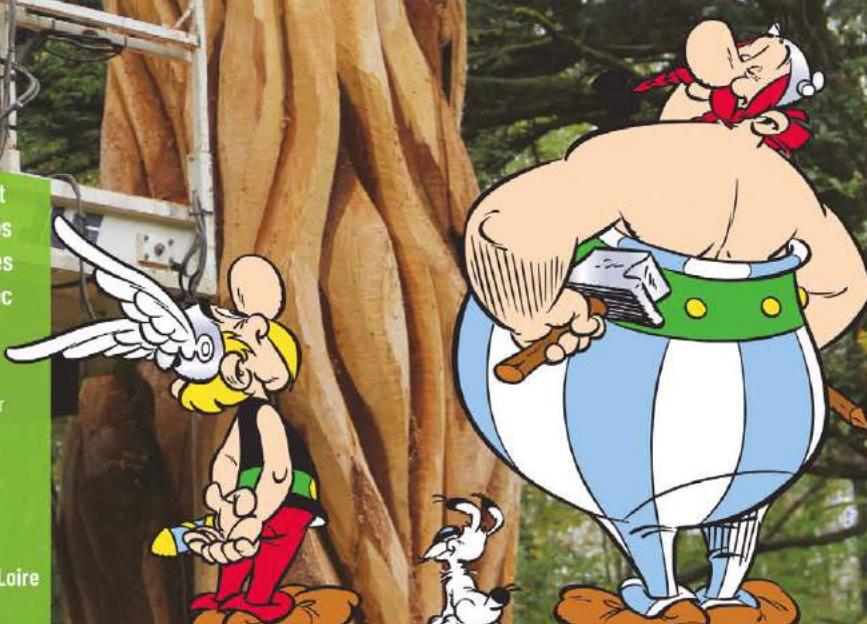
21 mars  
Journée Internationale des Forêts



# Festival de la forêt & du bois

CHÂTEAU  
DE LA  
BOURDAISIÈRE  
20 & 21  
Octobre 2018

“ Une seconde vie est  
donnée à ce magnifique  
SÉQUOIA séculaire grâce  
au talent du sculpteur  
Paco Le Razer. ”



ASTÉRIX - OBÉLIX - IDEFIX © 2018 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ GONZAGUE - DARGAUD

# La CVO : l'or vert au service de la filière

Le 14 juin dernier, France Bois Forêt a renouvelé son conseil d'administration et, lors de l'assemblée générale, a élu Michel Druilhe président pour une mandature de trois ans, lequel a rappelé le rôle central de la Contribution volontaire obligatoire (CVO) pour la filière.

► Michel Druilhe, président de France Bois Forêt depuis juin 2018.

## La lettre B – Pouvez-vous revenir sur l'origine de la CVO et sa raison d'être ?

**Michel Druilhe** – La CVO est le fondement même de l'existence de France Bois Forêt. Créée en décembre 2005, elle accompagne les professionnels de la filière forêt-bois pour financer des actions d'intérêt collectif. Cette contribution est volontaire puisqu'elle relève d'un accord interprofessionnel. Elle est également obligatoire car c'est l'État qui rend son paiement par extension incontournable. France Bois Forêt a pour mission de collecter la CVO et d'assurer avec clairvoyance la répartition des fonds collectés : cet argent collectif est mis à la disposition de la filière pour financer des actions générales ou sectorielles qui ont toutes pour objectif de

*« En améliorant l'information sur la CVO, on ne peut qu'en faciliter la collecte. »*



développer notre secteur. La CVO est donc l'or vert au service de tous.

## Est-il possible d'améliorer le recouvrement de cette contribution ?

Le montant de la CVO s'élève à 9,1 millions d'euros au 31 mars 2018 (basé sur les chiffres d'affaires 2017), et nous espérons améliorer ce résultat en 2018. Pour mémoire, la date d'exigibilité de la CVO est fixée au 30 avril de chaque année. Même si la majorité des règlements est effectuée à cette date, nous constatons malheureusement des paiements tardifs, voire des oubliés... Rappelons qu'il existe des processus de recouvrement précontentieux et contentieux qui viennent en soutien de la démarche de France Bois Forêt : l'Interprofession nationale peut recouvrir les contributions par tous moyens de droit et notamment engager toutes procédures adéquates. Ces « outils » ont été mis en place avec équité et professionnalisme sous le contrôle

## Pour s'informer



### La notice explicative

Elle vous apporte toutes les informations essentielles pour vous aider à bien remplir votre déclaration annuelle et connaître le taux de CVO afférent à vos activités.



### Par Internet

#### sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

De nombreuses informations juridiques et réponses vous attendent sur la rubrique CVO, lire aussi la foire aux questions (FAQ).



#### Les documents

Tous les documents déclaratifs sont librement disponibles et téléchargeables.



### Par téléphone

**03 28 38 52 43**

(coût d'un appel local)

Un opérateur à Lille vous répondra du lundi au vendredi de 9h à 18h.

### Nouveau : plateforme collaborative



Contributeurs : professionnels de la filière, opérateurs, organisations professionnelles de la filière, élus, institutionnels...

Retours d'expérience et informations sur des sujets propres à la filière.



### Pour obtenir votre N° de contributeur FBF

Appelez le **03 28 38 52 43**

(opérateur situé à Lille, du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Un N° de contributeur FBF vous sera alors adressé par courrier électronique.

de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). Ne pas les utiliser serait contraire à l'accord interprofessionnel et généreraient une distorsion de concurrence. Je serai donc vigilant et impartial dans le traitement et le recouvrement de la CVO. Parallèlement, il est essentiel de montrer l'utilité de cette contribution à l'ensemble des membres de la filière. Un des moyens, entre autres, est d'instaurer une politique de projets et de limiter les financements « structurels » : les demandes doivent être parfaitement argumentées, des points d'étapes éventuels et une analyse des résultats fournis. Les retours d'expérience doivent également être systématisés, et les conclusions obtenues portées à la connaissance de tous. En améliorant l'information sur la CVO, on ne peut qu'en faciliter la collecte. Nous mettrons d'ailleurs en place une bibliothèque virtuelle des programmes sur notre site web.



## Parcours

Ingénieur de formation, Michel Druilhe a passé vingt ans dans la transformation des métaux (aluminium puis métaux précieux) pour se tourner ensuite vers la filière bois. De 1992 à 2007, il a dirigé les Scieries Réunies d'Abreschviller, en Lorraine, une scierie de résineux de 110 salariés. En 2008, il conduit les deux unités du groupe italien Bini, puis Abreschviller Sciages de 2009 à 2012, qui a repris les actifs des Scieries Réunies. Michel Druilhe a quitté la région Grand Est fin 2012 pour rejoindre le Centre-Val de Loire. À l'âge de 68 ans, il mettra toute son énergie au service de France Bois Forêt.

# FRANCE BOIS FORêt

INTERPROFESSION NATIONALE DE LA FILIÈRE

**Pour relever les défis d'une filière d'avenir,  
la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) est indispensable.  
Grâce à elle, nous finançons des programmes innovants.**

Recherche & Développement, Promotion technique, Communication multimedia,  
Education à l'Environnement, Veille économique mutualisée, FOGEFOR...

Nous avons été et serons présents à travers toute la France : à BATIMAT, au colloque international WOODRISE, à FOREST INNOV, au Festival de la Forêt, lors de la Journée Internationale des Forêts (France entière), à EUROBOIS, au Forum International de la Construction Bois, au Carrefour International du Bois, à EUROFOREST...

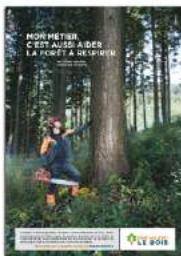
Nous participons  
au programme de promotion  
des bâtiments de grande hauteur  
avec ADIVBOIS.

Nous soutenons la prescription  
construction bois dans les  
13 grandes Régions avec  
le réseau de France Bois Régions.



Nous encourageons les actions  
de promotion à l'export  
des produits bois transformés avec  
FRENCHTIMBER

Nous contribuons, aux côtés  
des chercheurs depuis plusieurs  
années, à mieux comprendre les  
conséquences du changement  
climatique avec RMT Aforce.



Déclarez votre CVO  
sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2017-2019, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr), rubrique CVO/infos juridiques.

Jean Loeper,  
Responsable de la CVO  
France Bois Forêt - Service gestion CVO  
CS 20011 - 59895 Lille Cedex 9  
Tél. : 03 28 38 52 43  
[franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



## CONTRÔLES CVO : APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES

**La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.**

- Il est prévu, à l'article 6 de l'Accord interprofessionnel relatif au financement des actions de FRANCE BOIS FORÊT pour la période 2017-2019, étendu par Arrêté ministériel du 20 décembre 2016, la possibilité pour celle-ci, de procéder à des contrôles documentaires auprès des contributeurs de la CVO, sur les bases comptables ayant permis de déterminer le montant de celle-ci.

*« Afin de contrôler l'application du présent accord, FRANCE BOIS FORÊT peut, par l'intermédiaire d'agents qu'elle aura mandatés, demander à tout contributeur de présenter tous documents, notamment comptables, nécessaires au calcul des contributions dues, ainsi que toute attestation de son commissaire aux comptes ou son expert-comptable agréé certifiant l'assiette de calcul et la contribution déclarée. »*

- Ces vérifications sont engagées auprès des contributeurs dans une démarche pédagogique et confidentielle.
- Elles doivent permettre de clarifier pour l'avenir, auprès des contributeurs concernés, les bases exactes de déclaration et de calcul des CVO.
- Les informations transmises sont considérées par FBF comme confidentielles et ne sont pas communiquées en dehors du service interne, dédié à ce contrôle documentaire.

Dans l'hypothèse où cette vérification fait apparaître de manière significative une assiette de déclaration erronée, FBF procédera soit au remboursement du trop versé, soit fera une demande de régularisation auprès du contributeur concerné.

- L'absence de transmission des justificatifs, dans le cadre de ce contrôle documentaire, entraînerait à l'encontre des personnes concernées, la mise en place de procédures de recouvrement précontentieuses et judiciaires, jusqu'à régularisation de leur situation.
- Le mode de recouvrement des CVO, tout comme l'utilisation des ressources qui en sont issues, sont strictement encadrés et contrôlés. Les comptes de FRANCE BOIS FORÊT sont présentés lors de son assemblée générale, ils sont systématiquement vérifiés par des commissaires aux comptes et soumis au contrôle de l'État et en particulier le CGEFI (ministère des Finances). Tous les comptes sont publiés au *Journal Officiel*.



**Augmenter** en volume la consommation de bois en France  
**Accroître** les parts de marché pour la production française

## DÉCOUVREZ LE BILAN DU DISPOSITIF MÉDIAS POUR LA PÉRIODE D'AVRIL À SEPTEMBRE 2018 LA FILIÈRE FORêt-BOIS DANS UN ÉCRIN PREMIUM



### Au cinéma

d'avril à juin 2018

Diffusion du spot de **45''** version longue  
suivie de **3 films** grand public  
**1 245 160** entrées



### Sur Internet

**13,8 millions** de vues du spot de 30 ''  
**113 000 clics** enregistrés vers [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



### Sur les radios

**RMC Info, RTL, France Bleu et Europe 1**  
du 9 au 17 avril 2018

**150 spots** dont **106**  
en emplacements préférentiels  
Sur la population cible des 25-59 ans :  
**34,8 millions** de contacts  
Sur la population cible des 25-59 ans CSP+ :  
**13,8 millions** de contacts



### À la télévision

**France TV et BFM**  
du 9 avril 2018 au 31 mai 2018  
**Partenariats TV**  
du 2 juillet au 9 septembre 2018

**727 spots** de 30'' diffusés  
Population cible : 25-59 ans  
**67 930 000** contacts



Un billboard de 10'' a été diffusé en début et fin d'épisodes des émissions *Silence, ça pousse !* et *La maison France 5*

*La maison France 5*  
**126 diffusions** du billboard  
**13,5 millions** de contacts  
  
*Silence, ça pousse !*  
**108 diffusions** du billboard  
**32,4 millions** de contacts